Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Programme alimentaire mondial

R A P P O R T S P É C I A L

MISSION FAO/PAM D'ÉVALUATION DES RÉCOLTES ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

21 Mars 2019





Photographies: ©FAO/M.N. Rabiou Almadjir.

Ce rapport a été préparé par Mahamane Nasser Rabiou Almadjir et Rama Mwanundu (FAO) et Souleika Abdillahi (PAM) sous la responsabilité des secrétariats de la FAO et du PAM à l'aide d'informations émanant notamment de sources officielles. Étant donné que les conditions peuvent changer rapidement, veuillez contacter les personnes ci-dessous pour de plus amples informations, si nécessaire.

Mario Zappacosta
Économiste principal, EST/SMIAR
Division du commerce international
et des marchés, FAO
Mél: giews1@fao.org

Abdou Dieng
Directeur Régional pour
l'Afrique de l'Ouest et du Centre
PAM
Mél: Abdou.Dieng@wfp.org

Veuillez noter que le présent rapport spécial peut être obtenu sur l'Internet dans le site Web de la FAO aux adresses URL ci-après: www.fao.org http://www.fao.org/giews/ et http://www.wfp.org/food-security/reports/CFSAM et http://vam.wfp.org/CountryPage_assessments.aspx?iso3=CAF

Les alertes spéciales et les rapports spéciaux peuvent aussi être reçus automatiquement par courrier électronique dès leur publication, en souscrivant à la liste de distribution du SMIAR. À cette fin, veuillez envoyer un courrier électronique à la liste électronique de la FAO à l'adresse suivante: mailserv@mailserv.fao.org sans remplir la rubrique sujet, avec le message ci-après:

subscribe SMIARAlertes-L

Pour être rayé de la liste, envoyer le message:

unsubscribe SMIARAlertes-L

R A P P O R T S P É C I A L

MISSION FAO/PAM D'ÉVALUATION DES RÉCOLTES ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

21 Mars 2019

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL
Rome, 2019

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2019



Certains droits réservés. Ce travail est mis à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Internationales (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/deed.fr).

Selon les termes de cette licence, ce travail peut être copié, diffusé et adapté à des fins non commerciales, sous réserve de mention appropriée de la source. Lors de l'utilisation de ce travail, aucune indication relative à l'approbation de la part de la FAO d'une organisation, de produits ou de services spécifiques ne doit apparaître. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si le travail est adapté, il doit donc être sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si ce document fait l'objet d'une traduction, il est obligatoire d'intégrer la clause de non responsabilité suivante accompagnée de la citation indiquée ci-dessous: « Cette traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ou de l'exactitude de cette traduction. L'édition originale [langue] doit être l'édition qui fait autorité »

Toute médiation relative aux différents en rapport avec la licence doit être menée conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) actuellement en vigueur.

Documents de tierce partie. Les utilisateurs qui souhaitent réutiliser des matériels provenant de ce travail et qui sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, ont la responsabilité de déterminer si l'autorisation est requise pour la réutilisation et d'obtenir la permission du détenteur des droits d'auteur. Le risque de demandes résultant de la violation d'un composant du travail détenu par une tierce partie incombe exclusivement à l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être acquis par le biais du courriel suivant: publications-sales@fao.org. Les demandes pour usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les demandes relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.

Sommaire

ABRÉVIATIONS ..... **iv**

FAITS SAILLANTS ..... **v**

VUE D'ENSEMBLE **6**

SITUATION MACRO-ÉCONOMIQUE **9**
Performance économique globale 9
Importation et exportations commerciales 12

AGRICULTURE **13**
Caractéristiques générales du secteur agricole 13
Principaux facteurs ayant affecté la production vivrière, 2018 14
Population et mouvements de population 14
L'accord de paix en Centrafrique 16
Pluviométrie 16
Disponibilité en eau 19
Semences et outillage agricole 19
Situation phytosanitaire 19
Estimation des productions vivrières 20
Approche méthodologique 20
Superficies emblavées 20
Productions vivrières 21

ÉLEVAGE **23**
Situation des pâturages 23
Mouvements des animaux 24
Situation zoo sanitaire 24

MARCHÉS ET PRIX **25**
Les denrées alimentaires de base 25
Le marché de bétail 26

BILAN DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE DE CÉRÉALES, 2017/18 ..... **27**

SÉCURITÉ ALIMENTAIRES DES MÉNAGES ET NUTRITION **28**
Moyens d'existence 29
Une majorité des ménages vit de l'agriculture 29
Recul de l'agriculture comme moyen de subsistance 30
Moyens d'existence des ménages en fonction de leur statut 30
Contrainte rencontrée dans la pratique de l'agriculture 30
Vulnérabilité économique 31
Stratégies d'adaptation 31
Stratégies d'adaptation alimentaire 31
Stratégies d'adaptation non alimentaire 32

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS **33**
Agriculture 33
Élevage 33
Système de suivi de la sécurité et la nutrition 33
Assistance alimentaire et nutritionnelle 33

ABRÉVIATIONS

ASI	Indice de stress hydrique
BAD	Banque africaine de développement
CFA	Franc de coopération financière de l'Afrique
CICR	Le Comité international de la Croix-Rouge
CSAAP	Service des statistiques agricoles et d'alerte précoces
CFSAM	Mission FAO/PAM d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire
CMP	Commission de mouvement de population
DSDI	Direction des statistiques, de la documentation et de l'informatique
DSDNTIC	Direction des Statistiques, de la Documentation, et des Nouvelles Technologie de l'Information et de la Communication
EIU	Unité de l'intelligence économique
ENSA	Evaluation Nationale de la Sécurité Alimentaire
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAOSTAT	Food and Agriculture Organization Corporate Statistical Database
FMI	Fonds monétaire international
ICASEES	Institut Centrafricain des statistiques, des études économiques et sociales
IDH	Indice de développement humain
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire/ Indice des Prix Consommation
LTA	Moyenne à long terme
MADR	Ministère de l'Agriculture et développement rural
MUNISCA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine
ONG	Organisation non gouvernementale
PAM	Programme alimentaire mondial
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPCB	Péripneumonie contagieuse des bovidés
PPR	Peste des petits ruminants
SMIAR	Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture
UNCS	Conseil de sécurité des Nations Unies
UNHCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
USD	Dollar américain
VAM	Vulnerability Analysis and Mapping
VCI	Indice de l'état de la végétation
XAF	Franc CFA

FAITS SAILLANTS

- Le 6 février 2019, un accord politique pour la paix et la réconciliation a été officiellement signé à Bangui entre le Gouvernement et 14 groupes armés.
- La situation de la sécurité alimentaire reste préoccupante en République Centrafricaine. Selon les résultats de l'ENSA 2018, 2.1 millions personnes sont situation d'insécurité alimentaire dont plus de 320 000 personnes (7 pour cent de la population) en état d'insécurité alimentaire sévère. Par rapport à l'enquête réalisée en 2017, l'insécurité alimentaire dans le pays s'est détériorée de 5 points de pourcentage, passant de 45 à 50 pour cent.
- La production vivrière en 2018 est estimée à un peu plus de 1 000 000 de tonnes, soit environ 3 pour cent de moins que 2017 et mais dépassant d'environ 18 pour cent la moyenne sur cinq ans (2013-2017). Ce résultat global favorable est dû à une production de maïs et de manioc supérieure d'environ 27 et 21 pour cent, respectivement, par rapport à la moyenne des cinq dernières années.
- Les superficies plantées en manioc et semées en maïs sont supérieures à la moyenne des cinq dernières années.
- La FAO, le PAM et les ONG partenaires ont fourni un appui à la production végétale à plus de 50 000 ménages vulnérables dans tout le pays, à travers l'assistance alimentaire et la distribution de semences et d'outils.
- Sur la base des estimations de la Mission, les prévisions des besoins d'importation de céréales pour l'année commerciale 2018/19 se montent à environ 62 000 tonnes. Considérant que les importations commerciales pourraient atteindre 23 000 tonnes, le déficit céréalier non couvert est estimé à environ 39 000 tonnes.
- Le secteur de l'élevage a été dévasté par le conflit. De nombreux éleveurs ont perdu du bétail à cause des pillages, des vols et des agressions perpétrées par des groupes armés. Cela a gravement perturbé le système de production et de commercialisation du bétail depuis le début de la crise (fin 2012) jusqu'à nos jours.
- En décembre 2018, la plupart des prix des produits alimentaires dans le pays étaient supérieurs à leurs niveaux de l'année précédente, principalement en raison de l'insuffisance de l'offre. Des contraintes sécuritaires importantes entravent encore les circuits de production et de commercialisation.
- Le conflit persistant continue de provoquer des mouvements de population dans le pays et dans les pays voisins. La majorité de la population déplacée vit dans des familles d'accueil (plus de 412 000 personnes), tandis que l'autre partie réside dans des sites pour personnes déplacées.
- L'enquête démontre une baisse importante d'accessibilité aux champs en 2018 (71 pour cent) comparée à l'année 2015 (81 pour cent).
- Environ 37 pour cent des ménages ont recours aux stratégies d'épuisement d'actifs (d'urgences ou de crise) tandis qu'un tiers des ménages ont dû céder une partie de leurs biens productifs pour s'approvisionner en produits alimentaires.
- Le niveau d'insécurité alimentaire sévère a toutefois diminué. Alors qu'il était de 15 pour cent en 2015, il s'élevait à 7 pour cent en 2018. En revanche, le niveau d'insécurité alimentaire modéré a pour sa part augmentée de 35 à 43 pour cent sur la même période.
- Ces niveaux élevés d'insécurité alimentaire continuent d'être imputables aux effets cumulatifs des affrontements intercommunautaires, aux déplacements récurrents de population et à la longue période d'épuisement des actifs qui ont contribué à une production inférieure à la moyenne d'avant la crise.
- Le Gouvernement doit en collaboration avec les acteurs humanitaires et de développement continuer à appuyer l'accès immédiat aux aliments, la relance des activités agricoles et pastorales en vue de créer des emplois et de renforcer la sécurité alimentaire, surtout pour les femmes et les jeunes.
- Il est recommandé le renforcement de l'ICASEES des statistiques agricoles et la mise en place d'un système d'information et d'alerte rapide sur la sécurité alimentaire afin de générer des données nécessaires pour assureur suivi constant de la situation et une intervention rapide.

VUE D'ENSEMBLE

Suite à une requête du Gouvernement de la République centrafricaine, une Mission conjointe FAO/PAM d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire s'est rendue dans le pays du 20 janvier au 1er février 2019 pour estimer le niveau des récoltes et évaluer la situation alimentaire générale. Outre le personnel international, ont pris part à la Mission des représentants du Ministère de l'Agriculture et Développement Rural (MADR), Direction des Statistiques, de la Documentation, et des Nouvelles Technologie de l'Information et de la Communication (DSDNTIC), Service des Statistique Agricoles et d'Alerte Précoces (CSAAP), Service de Traitement et d'Analyse des Données, service des Etudes, de la Planification et de la Chaine de Valeurs des Produits Agricoles.

À Bangui, la Mission a rencontré des responsables de plusieurs ministères, des organisations nationales et internationales, notamment ceux des ministères et institutions cités ci-avant, ainsi que ceux du Ministère de l'économie, plan et coopération internationale, le Ministère des Finances et du budget, la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, le PNUD et la Commission européenne. Les discussions ont porté sur la situation économique du pays, le secteur agricole, la sécurité alimentaire et les perspectives dans ces domaines. La Mission a collecté les informations disponibles sur la situation macroéconomique, l'agriculture, le commerce, les politiques économiques, les prix des denrées alimentaires et l'assistance humanitaire.

En août 2018, une enquête[1] a été menée sur le terrain pour la collecte des données de base sur la production vivrière (comprenant l'agriculture, l'élevage, les eaux et forêts), les prix des produits agricoles et la sécurité alimentaire dans les principales zones agro-écologique du pays. Dans un premier temps, l'enquête a mis l'accent sur les zones avec les plus grands niveaux d'insécurité alimentaire selon IPC et les sites de déplacés. Les zones agro-écologiques représentées dans l'enquête couvraient plus de 75 pour cent de la production nationale de mil et de sorgho, principalement dans les préfectures d'Ouham et d'Ouham Pendé. Cependant, l'échantillon étudié ne couvrait que moins de 50 pour cent de la production de manioc et moins de 35 pour cent de la production de maïs. Par conséquent, en décembre 2018, une enquête complémentaire mais ciblée auprès de 20 groupes de discussion (utilisant la même méthodologie) couvrant Lobaye et Ombella M'Poko a été entreprise pour améliorer de manière substantielle la couverture. Les zones supplémentaires ont amélioré la couverture pour le manioc, qui est passée de 48 pour cent à environ 79 pour cent et celui des cultures de maïs de 33 pour cent à 78 pour cent. En dépit des recommandations, l'enquête a omis Mbomou car l'insécurité persistante empêchait l'accès.

Tableau 1: République centrafricaine - Villages choisi pour l'enquête CFSAM

	Préfecture	Nombre de villages	Pourcentage de l'échantillon	Part de manioc	Part de maïs	Part de sorgho/mil
Zones couverts	Haut-Mbomou	37	23	0,48	0,60	0,08
	Ouaka	2	1	13,04	8,44	1,53
	Mambéré-Kadéï	37	23	5,04	1,85	0,00
	Nana-Grébizi	15	9	3,11	3,57	0,51
	Ouham-Pendé	24	15	6,09	2,37	32,04
	Ouham	25	16	9,47	7,47	41,90
	Kémo	18	11	11,25	9,26	0,36
	Total	**158**	**100**	**48,47**	**33,55**	**76,42**
Zones non couvertes	Ombella-Mpoko	Pas couvert		22,27	20,42	0,17
	Lobaye	Pas couvert		4,93	10,84	0,00
	Nana-Mambéré	Pas couvert		3,47	1,13	0,57
	Sangha-Mbaéré	Pas couvert		3,62	3,20	0,00
	Bamingui-Bangoran	Pas couvert		0,66	0,20	5,10
	Vakaga	Pas couvert		0,52	0,35	17,43
	Haute-Kotto	Pas couvert		2,44	2,32	0,30
	Basse-Kotto	Pas couvert		8,38	20,68	0,00
	Mbomou	Pas couvert		5,23	7,30	0,00
	Total			**51,53**	**66,45**	**23,58**
	Élargi avec Ombella-Mpoko et Lobaye			78,82	78,20	76,59

Source: MADR/DSDI.

[1] Mise à jour de l'analyse de l'IPC sur l'insécurité alimentaire aiguë réalisée en août 2018.

Sur la base des informations collectées, la Mission a estimé à un peu plus de 1 000 000 de tonnes la production alimentaire nationale en 2018, une baisse de 3 pour cent par rapport à la production favorable de 2017. Ce résultat est d'environ 27 pour cent supérieur à la moyenne sur cinq ans (2013-2017) et tient essentiellement à l'augmentation de 11 pour cent de la production du maïs, laquelle se situe aussi 27 pour cent au-dessus de la moyenne sur cinq ans. Bien que la production de manioc ait diminué de 3 pour cent par rapport à 2017, elle reste supérieure de 21 pour cent à la moyenne. Cela se justifie par la pluviométrie en cette année qui est restée globalement favorable pour la croissance des cultures et une certaine relance de la production agricole dans les zones moins affectées par la crise (l'enquête du cluster). Toujours selon l'enquête du cluster sécurité alimentaire, beaucoup de ménages ont maintenu ou augmenté leur niveau de production après avoir reçu des semences et des outils par des programmes de soutien à l'agriculture.

L'on prévoit, selon les estimations de la Mission, des besoins d'importation de céréales de 62 000 tonnes pour la campagne 2018/19 (novembre/octobre). Considérant que les importations commerciales s'élèveraient à 23 000 tonnes, la Mission prévoit un déficit céréalier non couvert de l'ordre de 39 000 tonnes.

L'analyse des données secondaires indique que la situation macro-économique du pays se redresse lentement après les crises sociopolitiques récurrentes qui ont débuté en fin 2012. Selon le rapport de l'ICASESS[2], malgré les graves pillages et la destruction généralisée des infrastructures pendant le conflit civil, le secteur des services se redresse et constitue actuellement le principal moteur de la croissance économique du pays. Le secteur agricole du pays a bénéficié des récents investissements du Gouvernement, mais la situation reste entravée par l'insécurité persistante. En revanche, le secteur industriel n'a pas beaucoup souffert après de la crise de 2013.

La crise politico-militaire sans précédent en République centrafricaine, qui a débuté en décembre 2012, a provoqué des mouvements de population importants à l'intérieur du pays et dans les pays voisins Un total de 614 500 personnes déplacées est enregistré (dont 221 000 vivent sur des sites) et 580 000 Centrafricains sont encore réfugiés dans les pays limitrophes. La majorité de la population déplacée réside dans des familles d'accueil (plus de 412 000 personnes) alors qu'autre partie réside dans des sites et les autres dans la brousse. Le plus grand nombre de personnes déplacées se trouvent dans les préfectures de Ouaka et Haute Kotto (la plus grande préfecture). Ces préfectures représentent à elles seules près de 34 pour cent du total du nombre des personnes déplacées. Le déplacement massif est un facteur majeur affectant la production agricole car il est fortement corrélé à la superficie plantée dans le pays.

Malgré le bon développement du pâturage naturel et une disponibilité suffisante d'eau, excepté dans l'extrême nord, la situation pastorale reste préoccupante. Elle est caractérisée par les nombreux déplacements des éleveurs de leurs zones habituelles de l'ouest (Ouham, Ouham Pende) vers le centre et l'est du pays (Bambari, Bria) à cause de la crise toujours en cours dans ces zones. Au cours de leur déplacement, beaucoup d'éleveurs connaissent des pertes de bétail liées aux pillages, vols et agressions de la part des groupes armés. Cela a fortement perturbé le système de production et de commercialisation du bétail depuis le début de la crise (2013) jusqu'à aujourd'hui. Aux dernières estimations de la direction de l'élevage en 2016-2017, l'effectif du bétail tourne autour de 4 millions de têtes.

Au niveau national, les prix des aliments de base en décembre 2018 sont généralement plus élevés que leurs niveaux de l'année précédente[3]. L'utilisation du maïs par les ménages pour leur propre consommation et l'augmentation des achats institutionnels de semences de maïs ont entraîné une augmentation des prix du maïs par rapport à l'année dernière. En outre, une diminution importante des importations de riz résultant de la perturbation des marchés transfrontaliers a entraîné une augmentation de 10 pour cent du prix du riz par rapport à son niveau de l'année précédente.

En 2018, l'insécurité alimentaire globale a augmenté de cinq points de pourcentage, passant de 45 pour cent à 50 pour cent, traduisant une détérioration par rapport à l'année dernière[4]. La volatilité de la situation sécuritaire, le mouvement constant des populations et la fragilisation des moyens d'existence expliquent la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle très alarmante des ménages du pays. Cependant, le niveau d'insécurité alimentaire sévère a lui diminué de moitié, passant de 15 pour cent en 2015 à 7 pour cent en 2018. Le niveau d'insécurité alimentaire modéré a augmenté passant de 35 à 43 pour cent.

[2] ICASESS, comptes nationaux provisoires 2017.
[3] Enquête mobile (mVAM) du PAM: http://dataviz.vam.wfp.org/economic_explorer/prices
[4] ENSA, 2018; PAM.

L'accord politique pour la paix et la réconciliation conclu le 6 février 2019 à l'issue de pourparlers directs facilités par l'Union africaine et soutenus par les Nations Unies vise à mettre fin au conflit civil qui sévit depuis 2013. Parallèlement à l'accord de paix, un accord de sécurité transitoire détaillé et un plan de mise en œuvre de l'accord ont été négociés. Malgré la signature de l'accord de paix, dans de nombreuses régions, des groupes armés ont fermement résisté aux processus de dialogue local, ce qui a entraîné une reprise de la violence.

Les niveaux élevés d'insécurité alimentaire continuent d'être imputables aux effets cumulatifs des affrontements intercommunautaires, aux déplacements récurrents de population et à la longue période d'épuisement des actifs qui ont contribué à une production inférieure à la moyenne d'avant la crise. De plus, ces affrontements ont perturbé les moyens d'existence et ont nui à l'accès des ménages à d'autres sources de nourriture, telles que les aliments sauvages, les produits de la pêche ainsi que ceux de l'élevage. La crise actuelle a également considérablement réduit le pouvoir d'achat des populations vulnérables qui dépendent fortement de l'assistance alimentaire et des achats d'aliments à prix élevé sur le marché.

L'analyse IPC (Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire) est prévue dans les prochains mois, et fournira une nouvelle estimation du niveau de l'insécurité alimentaire dans le pays.

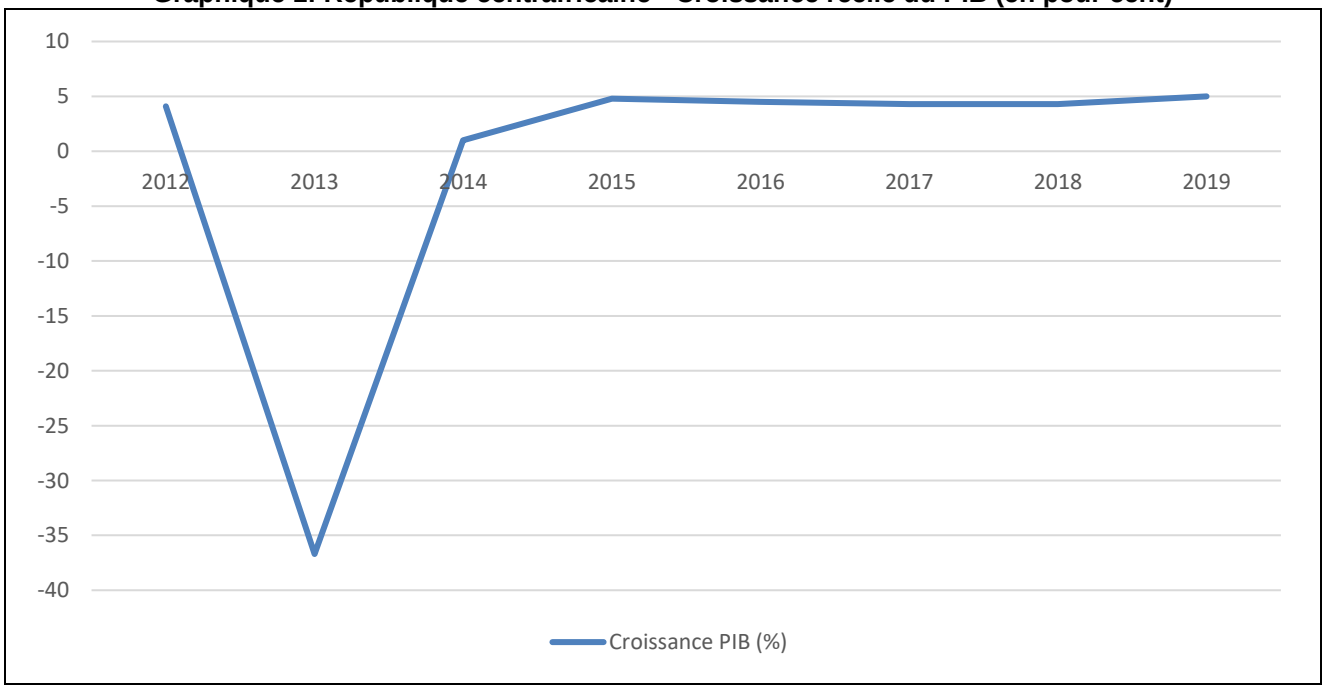
SITUATION MACRO-ÉCONOMIQUE

Performance économique globale

La situation macro-économique du pays se redresse lentement après trois crises sociopolitiques depuis 2012. La croissance économique dépend en grande partie de la stabilité politique, des réformes en cours, de l'amélioration du secteur forestier et des investissements publics dans le cadre du Plan de développement national. Selon le rapport de l'ICASESS, le taux d'investissement du pays a chuté de près de moitié en quatre ans (de 21 pour cent en 2014 à 11 pour cent en 2017). Cette baisse est en partie due au faible taux d'exécution des dépenses d'investissement public sur les ressources intérieures. L'économie reste vulnérable aux chocs extérieurs en raison de la faible diversification de l'économie, de la forte dépendance à l'égard de l'aide étrangère (plus de 40 pour cent du budget[5]) ainsi que la dépendance vis-à-vis des produits pétroliers sur les marchés internationaux. En 2019, le PIB national en dollars américains courants devrait s'élever à USD 2,3 milliards, ce qui est légèrement supérieur au niveau de USD 2,1 milliards avant la crise[6].

L'insécurité civile a provoqué un effondrement dramatique du PIB réel en 2013 de 37 pour cent (USD 1,5 milliard courants) rapport à 4,1 pour cent enregistré en 2012. En 2014, le PIB ne s'est rétabli que de 1 pour cent seulement. En 2017, la croissance économique mesurée par le PIB était d'environ 4,3 pour cent, soit un niveau légèrement inférieur au niveau de 4.5 pour cent observé en 2016. La contraction du PIB est imputable à la baisse des secteurs primaire et secondaire. Selon le Fonds monétaire international, en 2018 et 2019, le pourcentage estimé de la croissance du PIB devrait rester stable à environ 4 à 5 pour cent, l'insécurité persistante continuant d'empêcher le retour de nombreuses personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, entravant ainsi l'activité économique.

Graphique 1: République centrafricaine - Croissance réelle du PIB (en pour cent)

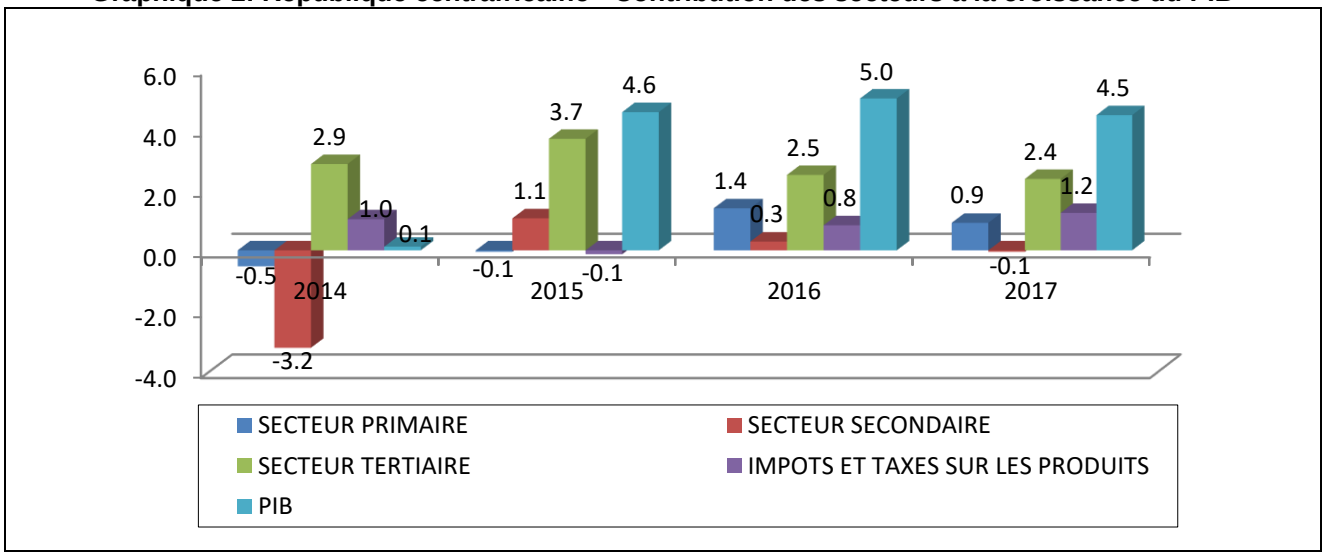


Source: FMI.

Selon ICASEES, le taux de croissance réelle du secteur primaire a baissé de 3 pour cent en 2017 comparé à 4,6 pour cent en 2016. La croissance réelle du secteur secondaire a également reculé, passant de 1,9 pour cent en 2016 à -0,4 pour cent en 2017. Le secteur tertiaire a été déterminant dans la croissance économique de 2014 à 2018, et a augmenté de 4,8 pour cent. En 2017, la plus importante contribution à la croissance du PIB a été induite par le secteur tertiaire et les taxes sur les produits avec respectivement 2,4 pour cent et 1,2 pour cent (voir graphique ci-dessous).

[5] BAD, Perspectives économiques de la République centrafricaine.
[6] Le fonds monétaire international, base de données des perspectives économiques mondiales, octobre 2018.

Graphique 2: République centrafricaine - Contribution des secteurs à la croissance du PIB



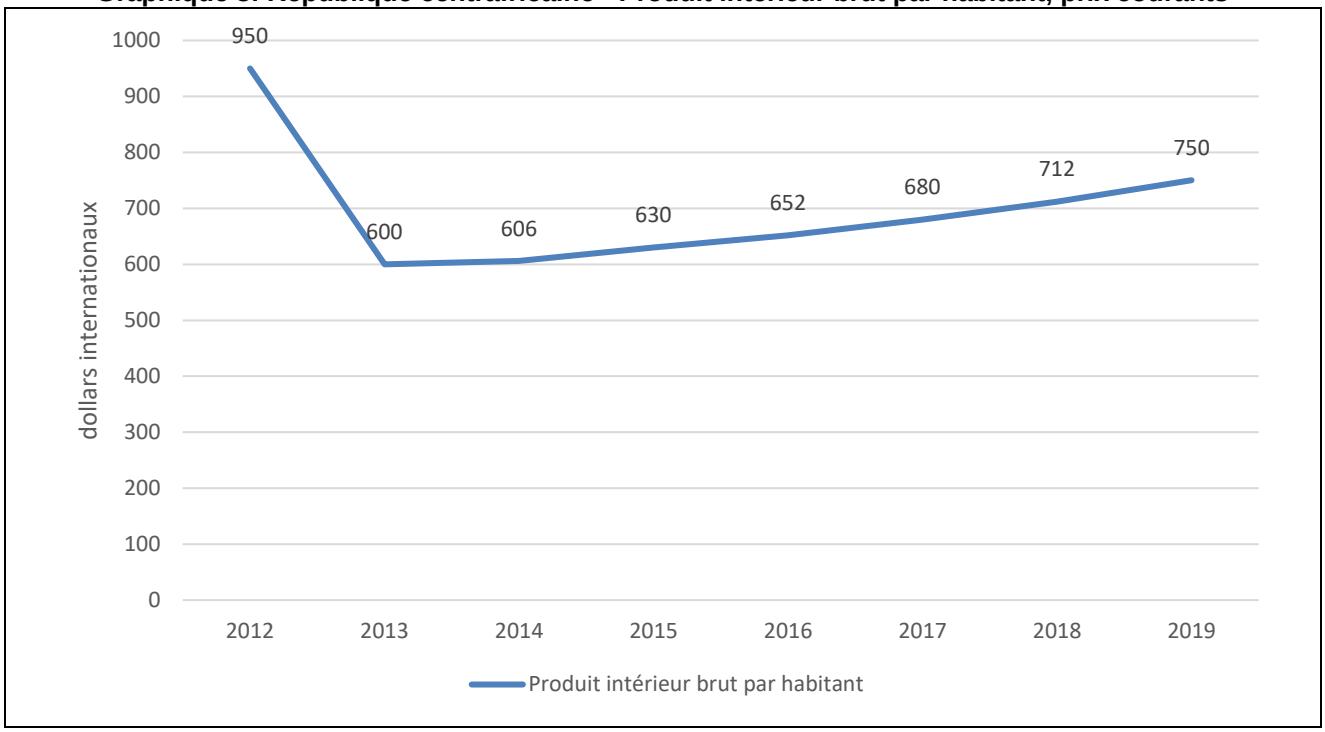
Source: ICASEES, décembre 2018.

Le secteur agricole du pays représente environ 40 pour cent du PIB. Selon l'unité d'intelligence économique, il a bénéficié des récents investissements du Gouvernement dans le secteur, mais la situation reste entravée par l'insécurité persistante. Au cours de la crise de 2013, la croissance a chuté de 45 pour cent. En revanche, le secteur industriel n'a pas beaucoup souffert de la crise de 2013. En outre, après la crise, le secteur a connu une hausse d'activité entre 2014 et 2015. Selon l'ICASEES, le taux de croissance du secteur industriel a diminué récemment au cours des années antérieures, par exemple en 2017, les scieries ont diminué de 50,9 pour cent et les produits métalliques de 58 pour cent. Toutefois, certaines industries ont enregistré de bonnes performances, notamment les industries extractives (en hausse de 24,3 pour cent) et de la construction (en hausse de 7,6 pour cent). Dans la même tendance d'évolution comme le secteur agricole, le secteur des services représente environ 40 pour cent de l'économie. Malgré les graves pillages et la destruction généralisée des infrastructures pendant la guerre civile, le secteur tertiaire se redresse et constitue actuellement le principal moteur de la croissance économique du pays. Le graphique ci-dessous montre l'évolution du taux de croissance des différents secteurs, y compris l'effondrement de l'économie en 2013 en relation avec le conflit sécuritaire.

Malgré l'amélioration relative de la situation économique, les effets négatifs de la crise persistent. La population est encore loin de retrouver le niveau de vie d'avant crise. Pendant la crise, le PIB par habitant corrigé évalu en la parité du pouvoir d'achat est passé d'USD 950 en 2012 à environ USD 600 en 2013. A partir de 2014, il a augmenté d'USD 606 pour atteindre USD 712 en 2018 (voir tableau 2). Avec une augmentation moyenne de 9 pour cent par an entre 2014 et 2018, le pouvoir d'achat moyen de la Centrafrique en 2018 est d'USD 712 (30 pour cent de moins que le niveau de 2012), ce qui est nettement inférieur à la moyenne d'USD 1 500 pour l'Afrique subsaharienne. Selon l'IDH[7] du PNUD, la République centrafricaine est l'un des derniers (188ème sur les 189 pays).

[7] Mise à jour des statistiques 2018.

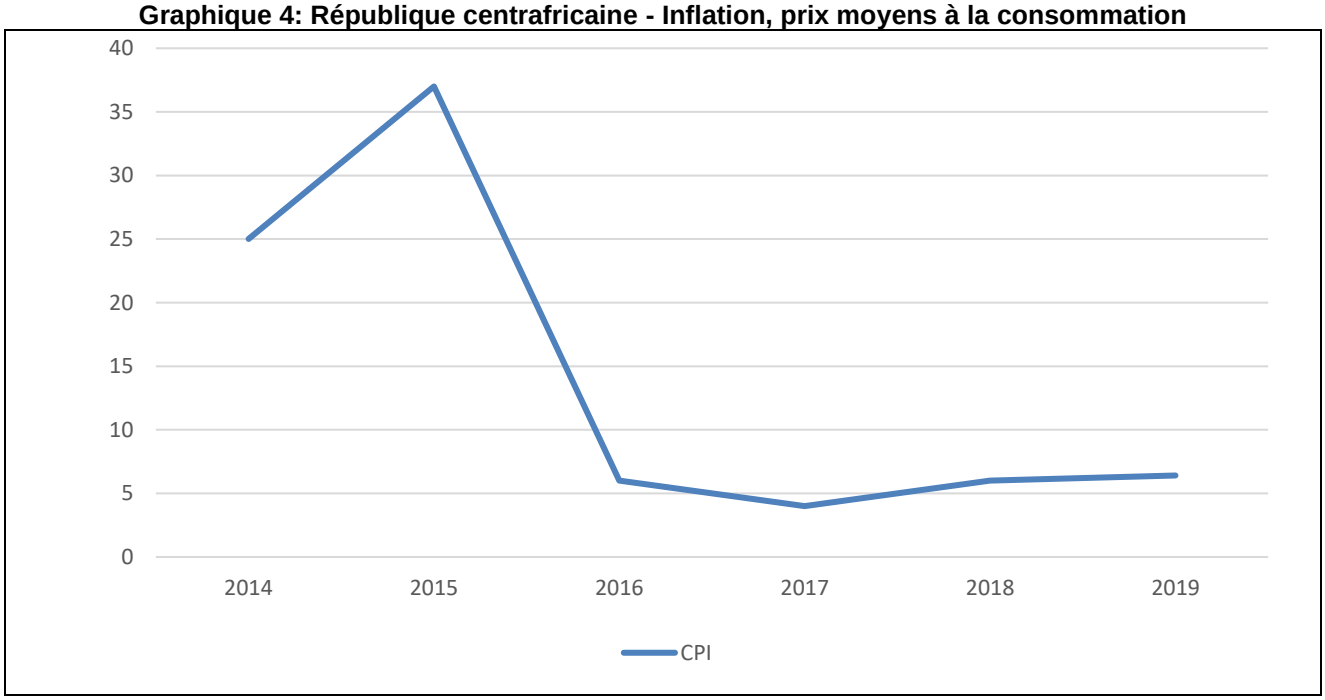
Graphique 3: République centrafricaine - Produit intérieur brut par habitant, prix courants



Source: FMI.

La volatilité des prix et le niveau relativement élevé du taux d'inflation sont également des facteurs clés qui continuent à limiter le pouvoir d'achat des Centrafricains. Le taux d'inflation annuel moyen a diminué au cours des dernières années pour atteindre 4,1 pour cent en 2017, contre 6 pour cent en 2016. La baisse générale des prix était principalement imputable à la faible demande, les perturbations des moyens de subsistance, la réduction des possibilités d'emploi qui ont fortement réduit le pouvoir d'achat des ménages. En 2018, le taux d'inflation annuel moyen est revenu à son niveau de 2016. L'augmentation de l'inflation est due à un certain nombre de facteurs, dont la hausse mondiale des prix du pétrole, la détérioration des conditions de sécurité qui ont occasionné des perturbations occasionnelles de l'approvisionnement (notamment dans le secteur des transports avec le manque d'infrastructures) adéquats, ainsi qu'une frange importante de la population rurale qui est restée déplacée à cause de la crise sécuritaire.

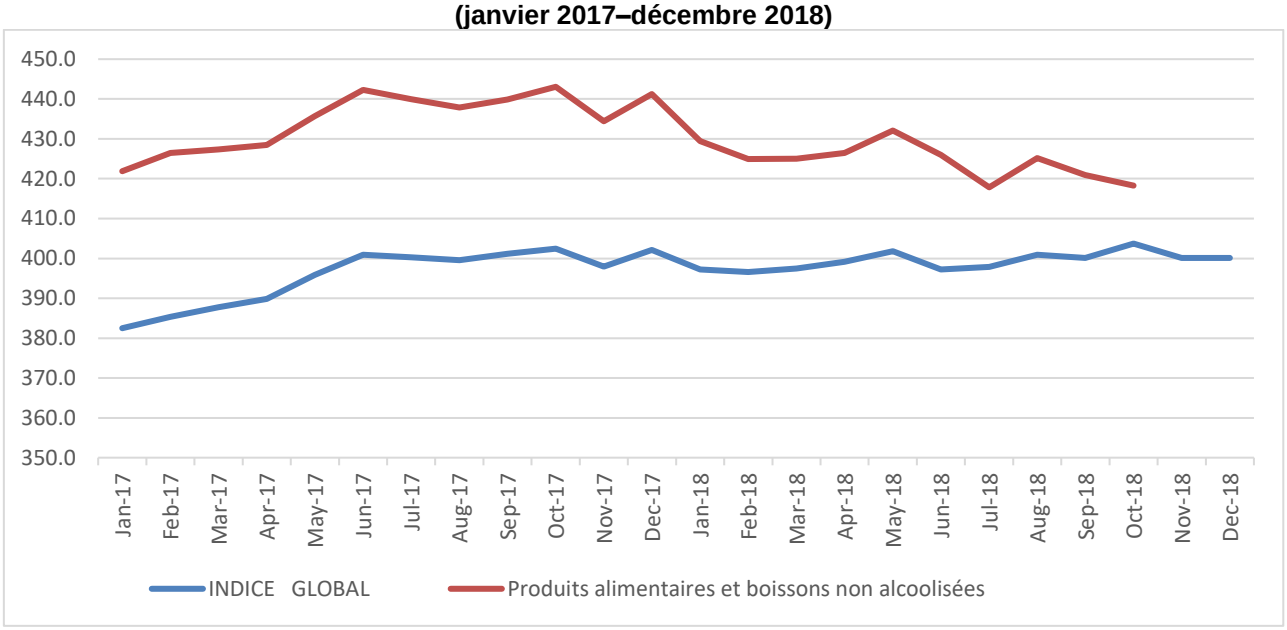
Graphique 4: République centrafricaine - Inflation, prix moyens à la consommation



Source: EIU.

Les prix des denrées alimentaires ont une forte influence sur l'inflation à Bangui, 66 pour cent environ du budget des ménages sont consacrés à l'alimentation[8]. Le niveau général de l'Indice des Prix Consommation (IPC) à Bangui, en octobre 2018, est presque identique à celui de l'année précédente, mais nettement supérieur à celui de la période avant la crise. En revanche, l'IPC pour les produits alimentaires et les boissons non alcoolisées à Bangui a baissé de 445 en octobre 2017 à 418 en octobre 2018 (6 pour cent). Comparativement aux niveaux d'avant la crise, les boissons alimentaires et les boissons sans alcool à Bangui sont en hausse d'environ 44 pour cent les niveaux d'avant la crise, principalement en raison du mauvais fonctionnement des circuits du marché.

Graphique 5: République centrafricaine (Bangui) - Indice des prix à la consommation (janvier 2017–décembre 2018)



Source: ICASEES, décembre 2018.

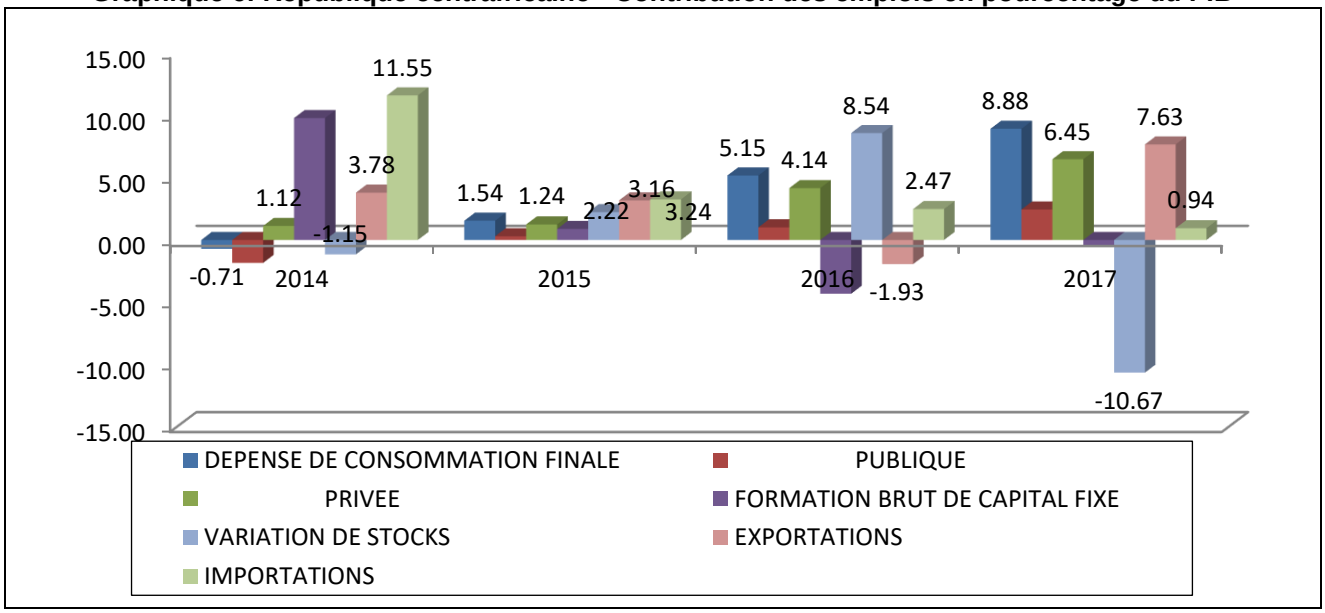
Importations et exportations commerciales

La République Centrafricaine est riche en ressources minérales telles que le diamant, l'uranium, l'or, le fer et le cuivre. Le secteur du diamant est artisanal et représente donc environ 35 pour cent des recettes d'exportation[9]. La levée partielle de l'interdiction des exportations de diamants de 2013 à 2016 a favorisé une relative reprise de l'activité économique. De plus, l'exploitation des ressources forestières a augmenté, représentant environ 40 pour cent des recettes d'exportation.

La contribution des exportations à la croissance du PIB s'est établie à environ 8 pour cent en 2017. Cette performance est en partie due à la levée de l'embargo qui a contribué à faire augmenter de 374 pour cent les exportations de diamants et 246 pour cent les exportations d'or. De même, il y a eu une augmentation progressive des importations sur la période 2014-2018. Cependant, le taux de croissance du total des produits importés est en augmentation, mais à un taux décroissant, d'environ 59 pour cent en 2014, 10 pour cent en 2015, 8 pour cent en 2016 et 3 pour cent en 2017. En outre, les estimations des importations et exportations en 2018 indiquent également une augmentation des biens et des services. L'augmentation des importations est la conséquence de l'amélioration de la sécurité sur la principale voie de transport du corridor Bangui-Garamboulai.

[8] ICASEES et PAM, Évaluation Nationale de la Sécurité Alimentaire (2018).
[9] Selon la BAD, Document De Strategie Par Pays (CSP 2017-2021), novembre 2017.

Graphique 6: République centrafricaine - Contribution des emplois en pourcentage du PIB



Source: ICASEES, décembre 2018.

AGRICULTURE

Caractéristiques générales du secteur agricole

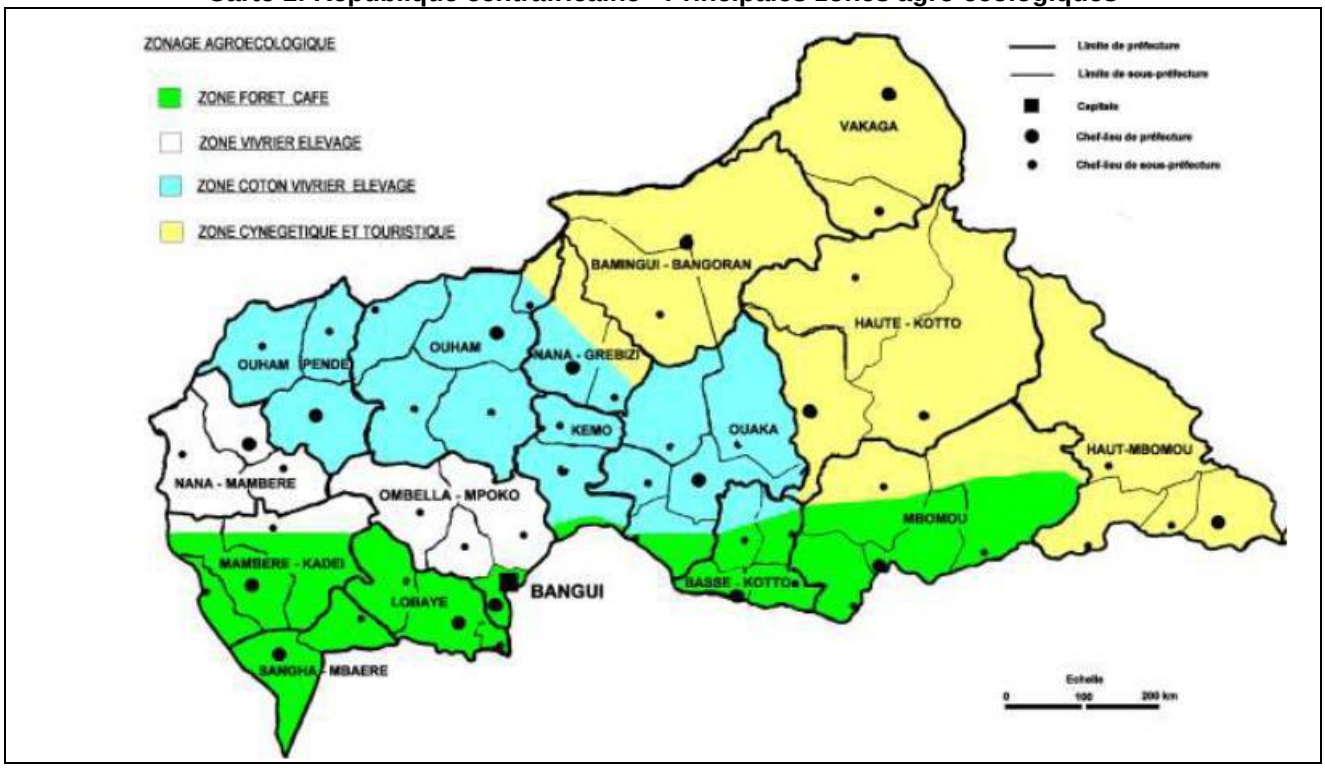
La Centrafrique est un pays enclavé mais dispose d'importantes ressources agricoles. Cependant, sur les 15 millions d'hectares de terres cultivables, environ 800 000 hectares sont exploités tous les ans, soit moins de 5 pour cent[10]. Cela porte la taille moyenne de la superficie par actif agricole à 0,53 hectares. A travers les années, l'agriculture est demeurée celle de subsistance avec l'utilisation des outils traditionnels. Les cultures vivrières cultivées dans le pays comprennent le manioc, maïs, arachide, riz, mil, sorgho, et sésame. Les cultures de rente (coton, café et cacao) et l'élevage (bovins, ovins, caprins, porcins et volailles) sont des activités importantes. Toutefois, les rendements agricoles n'ont pas changé et sont restés toujours faible en raison de l'utilisation très limitée des engrais et des semences de qualité. On peut distinguer quatre grandes zones agro-écologiques:

1. La zone forestière qui reçoit en moyenne plus de 1 600 mm de pluies par an pour une durée de neuf mois accompagnée par deux mois d'intersaison et un mois de saison sèche. Elle couvre essentiellement les parties sud-ouest et sud-est du pays. Les cultures qui dominent incluent le maïs, les cultures de rente (café, cacao, palmier à huile, poivre), des plantes à racines et tubercules (manioc, taro, igname), des bananes et plantains, et des fruits (ananas, avocat, etc.).
2. La zone vivrier-élevage couvre la partie centre-ouest du pays. Il pleut moyennement entre 1 400 et 1 600 mm par an, sur une période de sept mois, suivie de deux mois d'intersaison et trois mois de saison sèche. Comme cultures, on y trouve des racines et tubercules (manioc, igname, taro, patate douce), des produits maraîchers et l'élevage du gros bétail.
3. La zone coton-vivrier-élevage est étalée d'ouest en est et se situe au nord de la zone vivrier-élevage et de la zone café. La zone enregistre six mois de pluies suivie de trois mois d'intersaison et trois mois de saison sèche. Les cultures importantes dans la zone incluent le coton, les céréales (sorgho, mil, maïs, paddy), les légumineuses (arachide, niébé, sésame, courges). La zone est aussi favorable à la production animale à cause de la bonne couverture des aires naturelles de pâturages.
4. La zone cynégétique et touristique s'étend sur la partie nord-est du pays. La pluie dure quatre à cinq mois, suivie de deux mois d'intersaison et cinq à six mois de saison sèche. Les cultures présentes dans la zone incluent, les cultures de céréales (mil, sorgho), les dattes et la gomme arabique. On dénote également une importante activité autour de la faune et des mines.

Les grandes zones agro-écologiques de la République centrafricaine sont présentées sur la carte 1.

[10] Annuaire Statistique agricole 2014; Ministère en charge du développement rural, Direction des statistiques de la documentation et de l'informatique.

Carte 1: République centrafricaine - Principales zones agro écologiques



Source: Annuaire du MADR.

Les conditions pluviométriques dans certaines parties du pays permettent plusieurs cycles de cultures pour le maïs cultivé en association avec d'autres espèces. Le calendrier cultural est illustré dans le graphique 7.

Graphique 7: République centrafricaine - Calendrier cultural

	Préparation du sol		Semis des cultures		Récolte des cultures

zones	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Climat Sahélo-Soudanien (Nord du pays)												
Climat soudano-guinéen (Centre du pays)												
Guinéen-forestier (Sud-Ouest et Sud-Est)												

Source: IPC République centrafricaine, avril-mai 2014.

Principaux facteurs ayant affecté la production vivrière 2018

Population et mouvements de population

La crise politico-militaire sans précédent en République centrafricaine, qui a débuté en décembre 2012, a depuis provoqué des mouvements importants de population dans le pays et dans les pays voisins. Selon le UNHCR, en novembre 2018, le nombre total de personnes déplacées à l'intérieur de la République centrafricaine était estimé à environ 649 000. La majorité de la population déplacée réside dans des familles d'accueil (plus de 412 000) alors que l'autre partie réside dans des sites et centres de déplacés.

Le plus grand nombre de personnes déplacées se trouvent dans les préfectures de la Ouaka et de la Haute Kotto (la plus grande préfecture). Ces préfectures représentent à elles seules près de 34 pour cent du total du nombre des personnes déplacées.

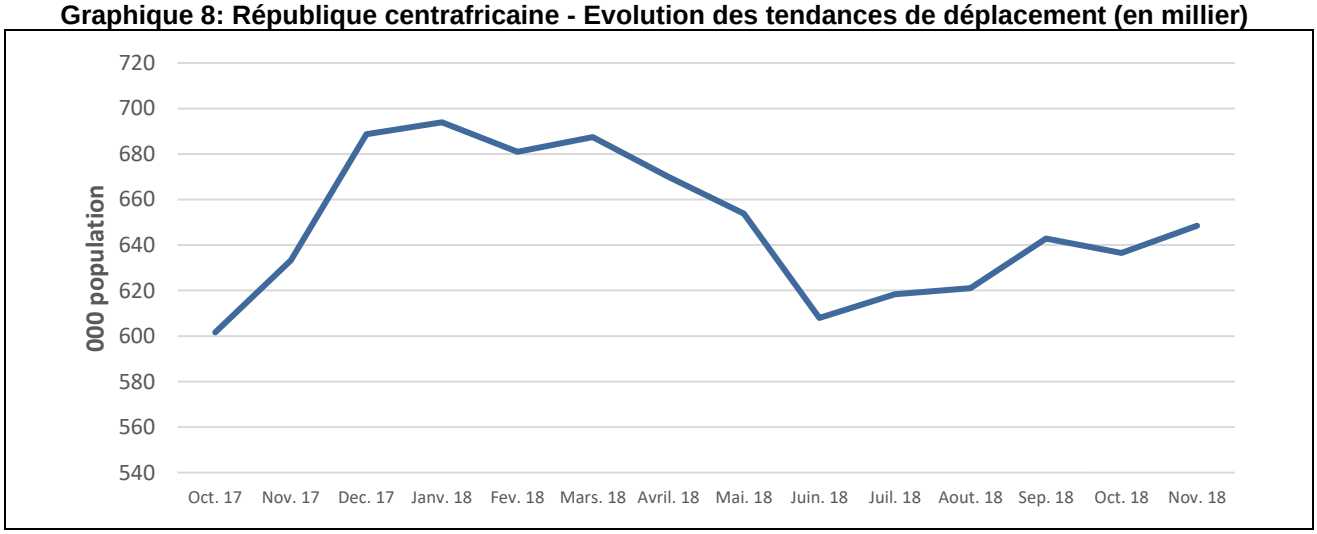
Tableau 2: République centrafricaine - Personnes déplacées Internes par préfecture

Préfecture	Sites des déplacés internes	Familles d'accueil	Total
Bamingui-Bangoran	174	6 263	**6 437**
Bangui	0	85 431	**85 431**
Basse-Kotto	26 682	17 284	**45 966**
Haut-Mbomou	11 071	13 166	**24 237**
Haute-Kotto	55 239	51 826	**105 065**
Kémo	0	11 672	**11 672**
Lobaye	0	7 758	**7 758**
Mambéré-Kadéï	0	15 855	**15 855**
Mbomou	13 001	40 684	**53 685**
Nana-Gribizi	20 901	26 591	**47 492**
Nana- Mambéré	0	16 050	**16 050**
Ombella-Mpoko	0	17 425	**17 425**
Ouaka	71	46 813	**118 038**
Ouham	37 947	9 564	**47 511**
Ouham-Pendé	0	41 511	**41 511**
Sangha-Mbaéré	0	2 857	**2 857**
Vakaga	0	1 526	**1 526**
Grand Total	**326 240**	**412 276**	**648 516**

Source: La CMP est un mécanisme inter organisationnel dirigé par le Gouvernement qui a pour objectif de fournir des informations sur les chiffres et les tendances des mouvements de population en République centrafricaine.

Tout au long de 2017, les déplacements ont continué à augmenter pour culminer à plus de 693 000 personnes en janvier 2018. De janvier à la mi-2018, des affrontements et des tensions intercommunautaires moins intenses en ampleur ont entraîné une amélioration relative de la situation sécuritaire, ce qui a conduit à de grandes vagues de rapatriés et une chute du nombre total de personnes déplacées. Cependant, en raison des nouvelles flambées de violence qui ont éclatées dans diverses localités au cours du deuxième semestre de 2018, le nombre de nouveaux cas a considérablement augmenté et a largement dépassé de plus de 40 000 personnes en novembre 2018 le niveau atteint en juin 2018.

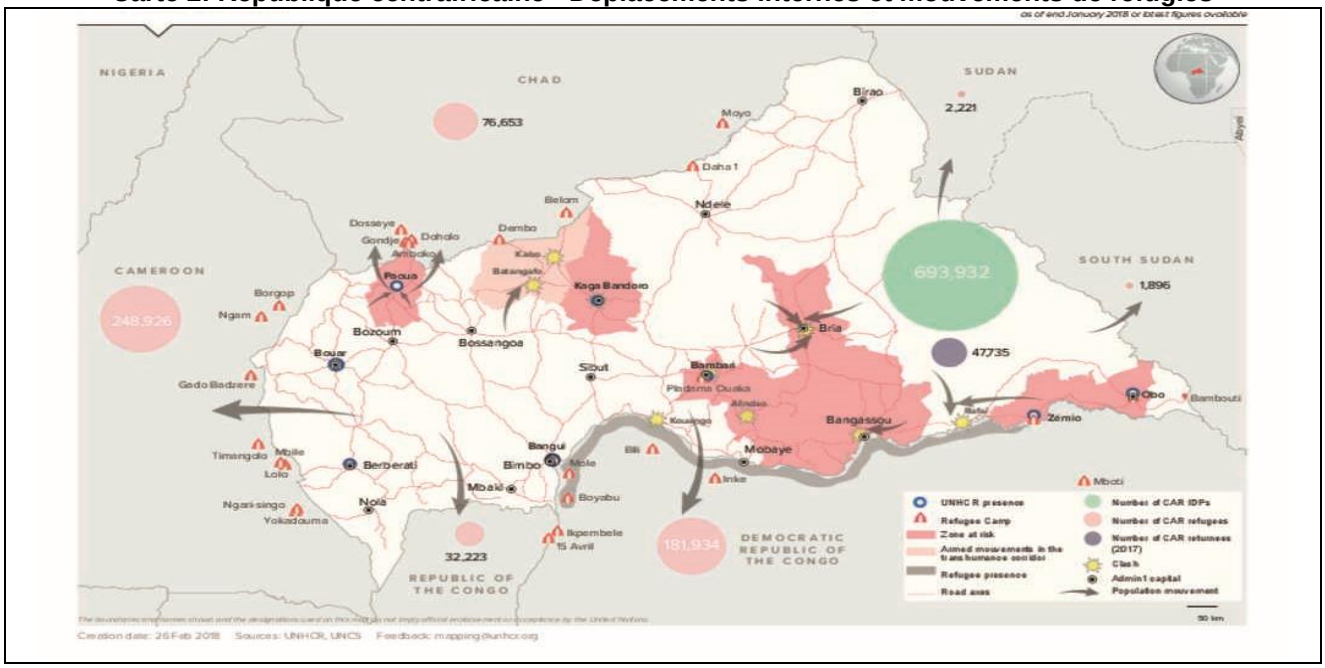
Graphique 8: République centrafricaine - Evolution des tendances de déplacement (en millier)



Source: Commission de Mouvement de Population.

Selon l'UNHCR, environ 585 000 réfugiés et demandeurs d'asile centrafricains vivent dans les pays voisins (carte 2). La majorité des réfugiés qui ont quitté le pays résident au Cameroun (plus de 274 000), en République démocratique du Congo (plus de 171 000) et au Tchad (environ 102 000). L'exode a commencé vers la fin de 2013 et a augmenté rapidement jusqu'à la fin de 2016, année où une transition progressive vers la paix et la stabilité a permis aux réfugiés et aux personnes déplacées à l'intérieur du pays de rentrer chez eux. Depuis la mi-2017, l'insécurité a refait surface et sévit dans des zones du centre, du nord-ouest, de l'est et du sud-est du pays, ce qui a entraîné une augmentation du nombre de réfugiés et de personnes déplacées. Les mouvements de population ont entraîné une nette diminution de la superficie plantée en raison de l'abandon d'un nombre important d'exploitations.

Carte 2: République centrafricaine - Déplacements internes et mouvements de réfugiés



Source: UNHCR, UNCS.

L'Accord de paix en Centrafrique

Le 6 février 2019, un accord politique pour la paix et la réconciliation a été officiellement signé à Bangui entre le Gouvernement et 14 groupes armés. L'accord a été conclu à l'issue de pourparlers directs à Khartoum (Soudan) du 24 janvier au 6 février, facilités par l'Union Africaine et soutenus par les Nations Unies. L'accord vise à mettre fin au conflit civil qui sévit depuis 2013. En outre, selon le Conseil de sécurité des Nations unies, les protocoles suivants ont été adoptés:

1. La mise en place d'un mécanisme de suivi permettant de superviser la mise en œuvre effective de l'accord politique.
2. La mise en place d'une commission composée des parties signataires chargées d'examiner toutes les questions relatives à la justice et aux conflits. La commission soumettra ensuite ses recommandations à la Commission Vérité, Justice, Réparation et Réconciliation, à l'Assemblée nationale et au mécanisme de suivi.
3. La création de brigades mixtes, comprenant d'anciens membres de groupes armés et des forces de défense nationales, mandatées pour protéger les frontières du pays et les activités de transhumance, entre autres tâches. Ces brigades seront mises en place à titre de mesure de sécurité temporaire et devraient donc être opérationnelles pendant une période maximale de 24 mois.
4. L'hébergement de représentants supplémentaires d'anciens groupes armés dans l'administration nationale, y compris au sein du Gouvernement.

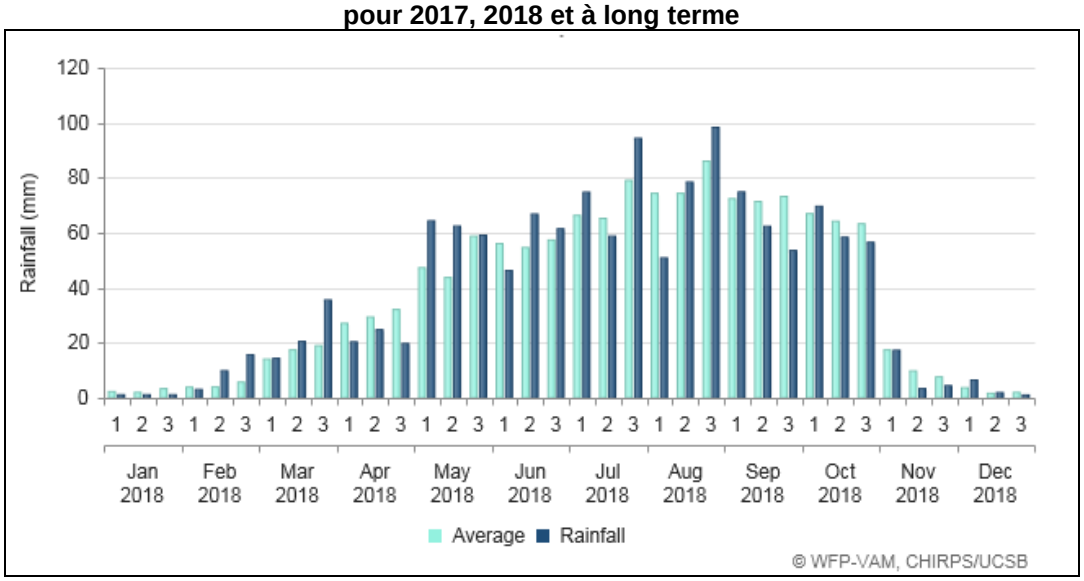
Parallèlement à l'accord de paix, un accord de sécurité transitoire détaillé et un plan de mise en œuvre de l'accord ont été négociés. Malgré la signature de l'accord de paix, dans de nombreuses régions, des groupes armés ont fermement résisté aux processus de dialogue local, ce qui a entraîné une reprise de la violence. Par exemple, à Bambari, selon le Conseil de sécurité des Nations unies, le dialogue local destiné à établir des relations de collaboration entre la police et la gendarmerie locale et la communauté musulmane a été entravé lorsque l'Union pour la paix en Centrafrique a enlevé des responsables de jeunes participants au dialogue et a lancé des attaques violentes contre les forces armées centrafricaines et la MINUSCA.

Pluviométrie

Les premières pluies utiles au titre de la campagne agricole d'hivernage 2018 ont été enregistrées à partir de la deuxième décade de mars. A la faveur de ces précipitations, les premiers semis de maïs et d'arachide ont été effectués au sud et au centre du pays. Les précipitations se sont ensuite généralisées de manière plus ou moins régulière dans toutes les préfectures dès la première décade d'avril. Toutefois, le cumul pluviométrique pour la période janvier-avril 2018, comparé à la moyenne des trente dernières années dégage des déficits hydriques dans le Nord, le Centre et le Sud du pays. Les plus importants déficits de plus de 90 mm ont été signalés à l'Ombella M'Poko et la Lobaye. A cela s'ajoute de longues séquences sèches ayant occasionné

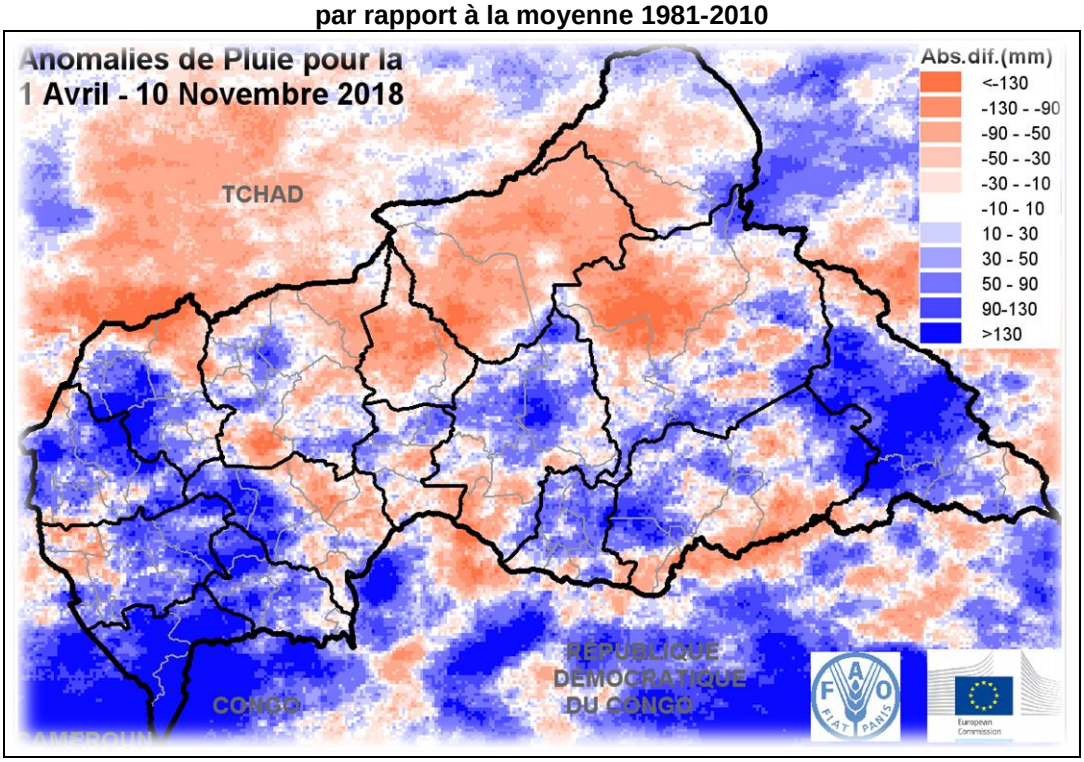
des avortements ou des retards de semis dans le sud (les préfectures de la Basse-Kotto, Ouaka et Mbomou). Par contre dans les préfectures du Nord-Ouest, (la Nana-Mambéré, l'Ouham Pende, l'Ouham et le Haut-Mbomou), la pluviométrie a été excédentaire avec des valeurs pouvant atteindre plus de 50 mm par précipation. Cependant, malgré une pluviométrie globalement favorable, la détérioration de la sécurité sur plusieurs axes du pays compromet les perspectives de récoltes ainsi que l'approvisionnement et l'accès aux marchés pour les ménages.

Graphique 9: République centrafricaine - Valeurs moyennes des précipitations pour 2017, 2018 et à long terme



Source: PAM/VAM.

Carte 3: République centrafricaine - Écart du cumul pluviométrique au 10 novembre 2018 par rapport à la moyenne 1981-2010

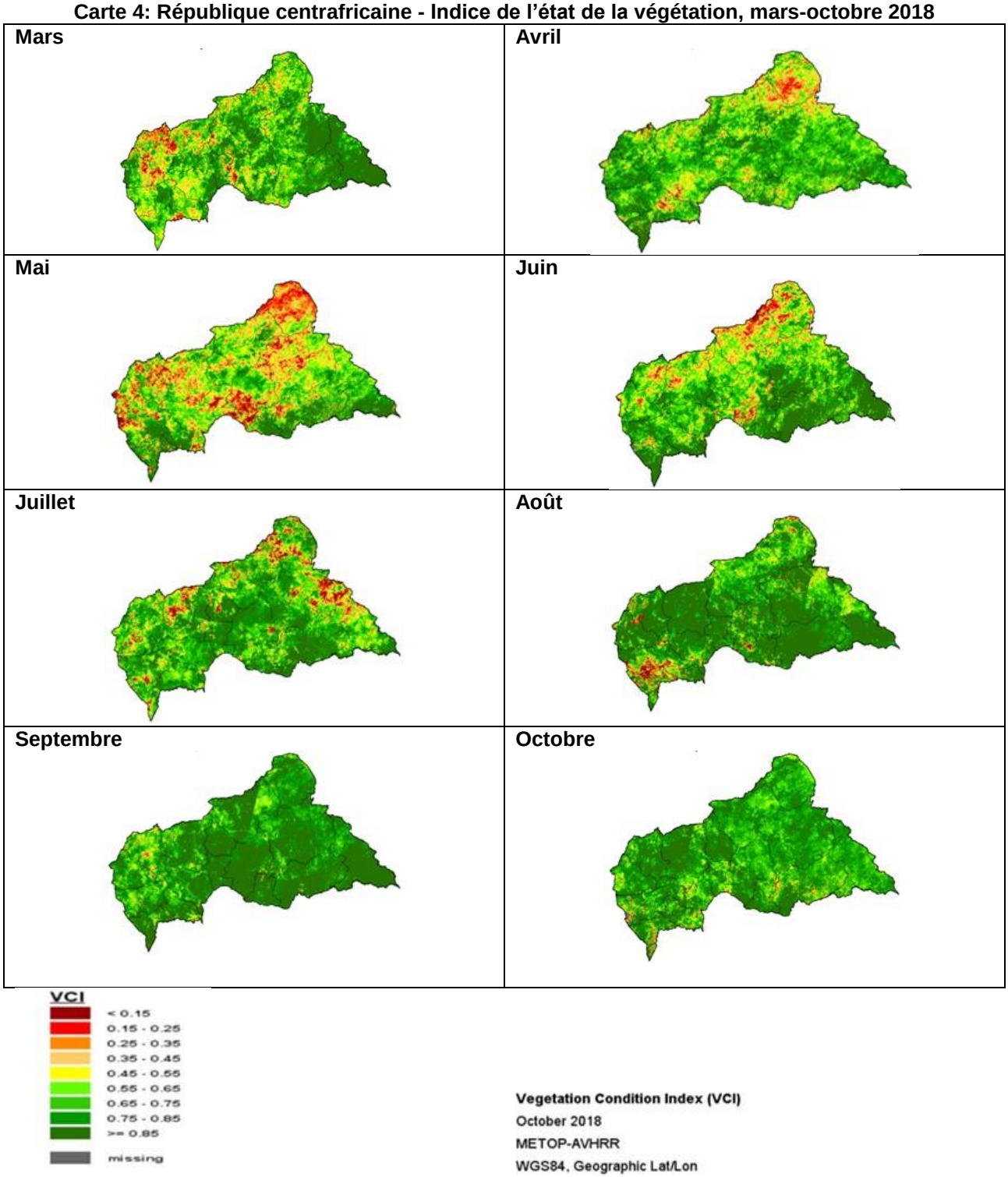


Source: FAO, Bureau République centrafricaine.

Ainsi, à la première décade de mai 2018, les précipitations se sont stabilisées suivant la tendance saisonnière normale dans la plupart des préfectures. Le cumul pluviométrique saisonnier pour la période mars-décembre 2018 comparé à la moyenne des trente dernières années (LTA) montre des précipitations similaires ou inférieures dans la plupart des préfectures excepté dans les préfectures du Centre-Nord (Nana-Gribizi, Bamingui-Bangoran) où la pluviométrie semble relativement excédentaire.

L'indice de l'état de la végétation (VCI)[11] montre des valeurs supérieures à 75 pour cent dans la plupart des cas au 31 octobre 2018. Cela indique un prolongement de la saison au-delà de la mi-septembre et de bonnes conditions de végétation ayant permis aux cultures qui ont accusé de retard en début de campagne de bien boucler leur cycle de développement.

Carte 4: République centrafricaine - Indice de l'état de la végétation, mars-octobre 2018



Source: FAO/SMIAR/ASI http://www.fao.org/giews/earthobservation/country/index.jsp?lang=en&code=CAF#

[11] L'Indice des conditions de végétation (VCI – Vegetation Condition Index) évalue l'état de santé de la végétation par rapport aux tendances historiques. Le VCI rapporte l'indice NDVI de la décade courante à son minimum et son maximum à long terme, normalisé au moyen des valeurs historiques du NDVI pour la même décade. Le VCI a été conçu pour séparer la composante du NDVI liée aux conditions météorologiques des éléments écologiques." Source:FAO/SMIAR.

Disponibilité en eau

Au cours de la campagne 2018/2019, les principaux cours d'eau (réservoirs, rivières, puits) ont atteint leur niveau optimum de remplissage à partir de septembre 2018. Cela favorise de bonnes productions pour la campagne de maraichage et des cultures irriguées ainsi que l'abreuvement des animaux. Toutefois, une insuffisance du maillage des points d'eau de surface et souterrains subsiste du fait de la persistance de l'insécurité et le déplacement des populations et des animaux hors des circuits traditionnels. A cela s'ajoute le déficit hydrique au centre-nord qui pourrait aboutir à un assèchement rapide des points d'eau.

Semences et outillage agricole

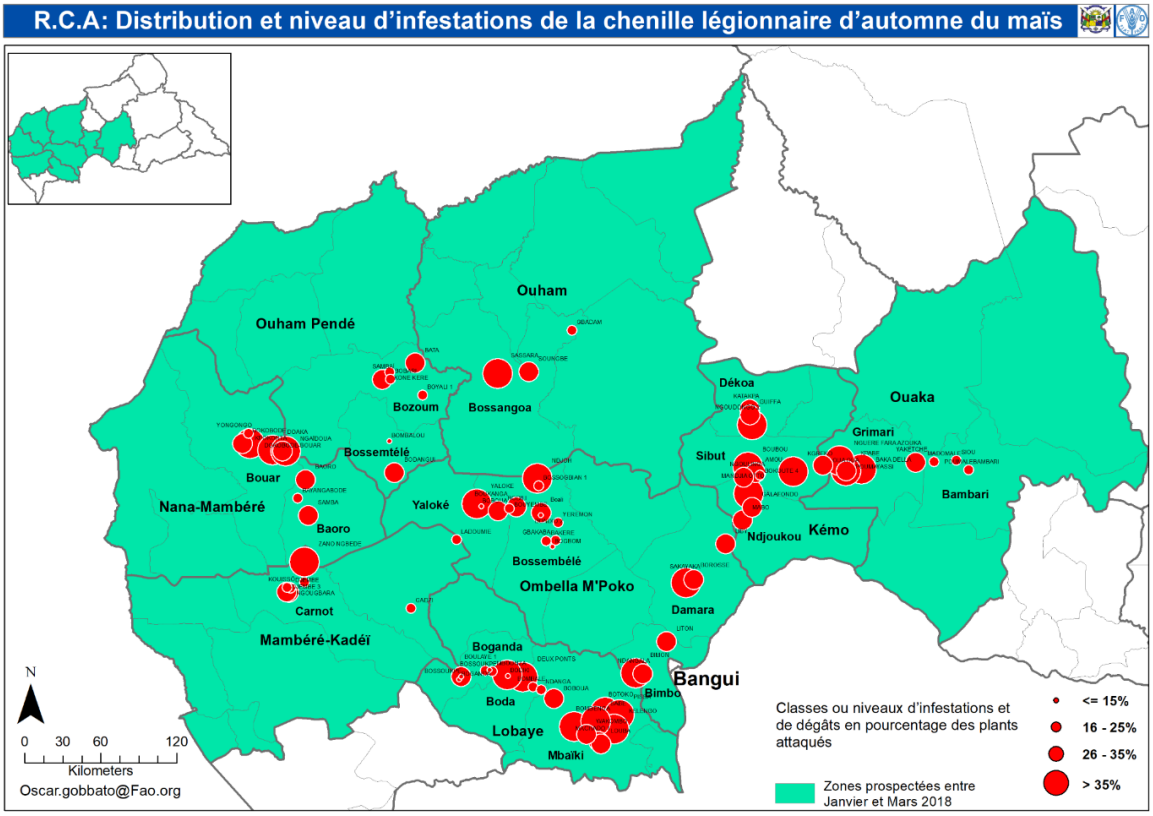
L'approvisionnement en semences locales utilisées cette année pour la distribution est assuré à 100 pour cent les producteurs locaux. Par ailleurs, les partenaires au développement continuent de fournir des semences de qualité en vue de garantir une augmentation de la production. Les résultats de l'enquête qualitative réalisée à travers des focus groupes (Cluster sécurité alimentaire) a fait ressortir que plus de 90 pour cent des ménages interviewés ont apprécié la qualité des semences données d'assez bonne à excellente. Sur le plan de la mécanisation, les informations issues de l'enquête rapide du cluster indiquent que les superficies réalisées restent très faibles par rapport à la période avant la crise (2012/13). Les outils utilisés pour la production agricole demeurent rudimentaires et la capacité de traction animale est très faible à cause de la persistance de l'insécurité civile.

Dans le cadre de l'appui de la FAO, PAM et des ONG partenaires pour la mise en œuvre de la campagne agricole 2018/19, des appuis en vivriers ont été fournis à 50 000 ménages. Le kit pour chaque ménage bénéficiaire est composé de 20 kg d'arachide, 10 kg de maïs/paddy/sorgho, 1 kg de courge/sésame, deux houes Ceylan et un houe Linda. Pour les cultures maraîchères, sur une prévision de 20 000 ménages, 75 pour cent ont reçus des appuis. Ces appuis sont constitués de 50 g de semences maraîchères (amarante, épinard, gombo, tomate, chou, laitue, concombre), cinq petits outillages maraîcher (arrosoirs, houes Ceylan, houes Linda, râteaux et pelles) et 50 g de semences constitués de cinq spéculations (amarante, épinard et gombo, carotte/chou et laitue/oignon) de 10 g. 25 pour cent des ménages bénéficiaires basés principalement à Ouaka et Mbomou n'ont pas encore reçu les appuis à cause de la recrudescence de l'insécurité en décembre. Toutefois, des efforts sont en train d'être menés pour acheminer les produits avant la fin de la campagne. Il faut noter que sur les 16 préfectures, sept (Mambéré-Kadéï, Lobaye, Kémo, Haute-Kotto, Haut-Mbomou, Sanga-Mbaéré et Bamingui-Bangoran) n'ont pas été concernés par les appuis maraîchers pour faute de financement orientés vers ces zones. En ce qui concerne le bétail, en 2018, les appuis ont concerné 600 groupements de 20 personnes pour la distribution de porc à Kémo et Nana-Gribizi et la volaille pour 50 groupements de 20 personnes aux alentours de Bangui.

Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire a été caractérisée par la présence de la chenille légionnaire d'automne (Spodoptera frugiperda) dans les principaux bassins de production de maïs à l'ouest et au Centre du pays de janvier à mars 2018. Les dégâts qui se caractérisent par des perforations de feuilles, de la destruction du bourgeon terminal et de graines du maïs sont jugés faibles à moyens suivant les stades végétatifs et les localités. Tous les stades larvaires L1, L2, L3, L4, L5 étaient visibles dans les champs infestés par la chenille. Les traitements n'ont pas pu être effectués à cause des difficultés d'accès aux zones infestées en lien avec la persistance de l'insécurité, particulièrement à Ouaka et l'absence des moyens financiers adéquats. Il n'y avait pas eu d'étude pour évaluer les dégâts sur les cultures, mais d'après les rapports terrain, on s'attend à un degré de parasitisme faible à moyen pouvant impacter sur la production du maïs. Les plus importants niveaux d'infestation ont été observés dans les préfectures de Ouaka, Kémo, Ombella M'Poko, Ouham, Nana Mambéré et la Lobaye (carte 5).

Carte 5: République centrafricaine - Distribution et niveau d'infestations de la chenille légionnaire d'automne du maïs



Source: FAO, Bureau République centrafricaine.

Estimation des productions vivrières

Approche méthodologique

La production agricole 2018 a été estimée selon une approche basée sur une évaluation qualitative des principaux facteurs qui ont affecté les cultures durant la campagne agricole 2018 et une évaluation quantitative exprimée en pourcentage de variation des superficies et des productions de 2018 par rapport à celles de 2017. Le recours à cette approche repose sur le contexte en Centrafrique caractérisé par l'inaccessibilité de certaines zones du pays et l'absence au niveau national de données issues des enquêtes agricoles. Les projections ainsi obtenues sont corroborées avec les informations quantitatives et qualitatives collectées auprès des différentes structures nationales et internationales qui interviennent dans les zones ou qui sont impliquées dans le suivi de la campagne agricole.

Après la mise à disposition des différents rapports et bulletins des ONG par la FAO, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural a procédé à la recherche sur les données de cadrage macroéconomiques, l'élaboration d'une maquette servant de grille d'évaluation et la définition des indicateurs de performance. L'exploitation a consisté à déterminer des valeurs moyennes en pourcentage de variation des superficies et des productions pour chaque culture. Ces pourcentages ont été appliqués aux résultats (superficies et productions) de 2017 pour obtenir les estimations de superficies et de productions de 2018. Pour y arriver, le groupe d'analyste a exploité les résultats de l'enquête focus group du cluster, les rapports humanitaires et sécuritaires, la physionomie des cultures, les observations agro météorologiques, les imageries satellitaires et les rapports des activités des ONG.

Superficies emblavées

La campagne agricole 2018 a enregistré une diminution des superficies cultivées passant de 591 000 hectares à 601 000 hectares en 2017 soit une légère baisse de 2 pour cent par rapport à 2017. Cette baisse des superficies cultivées s'explique par le déplacement constant des populations, le sous financement des assistances humanitaires, le problème de la mise en marché et du stockage des produits agricoles. Par contre, la culture du riz a connu une augmentation légère des superficies emblavées de l'ordre de 2 pour cent par rapport au niveau de 2017. Pour le manioc, les superficies sont en légère baisse de 3 pour cent à cause de

l'escalade de l'insécurité qui a causé le déplacement des ménages. Pour les autres céréales riz, mil, sorgho, la plupart des ménages producteurs ont maintenu ou légèrement augmenté les superficies par rapport aux niveaux de l'année passée en raison du faible pouvoir d'achat pour supporter les dépenses liées à la production et la persistance de la crise. Quant à l'arachide, Il a été observé une baisse modérée de 13 pour cent par rapport à l'année passée en raison du manque de semences dans certaines zones de production.

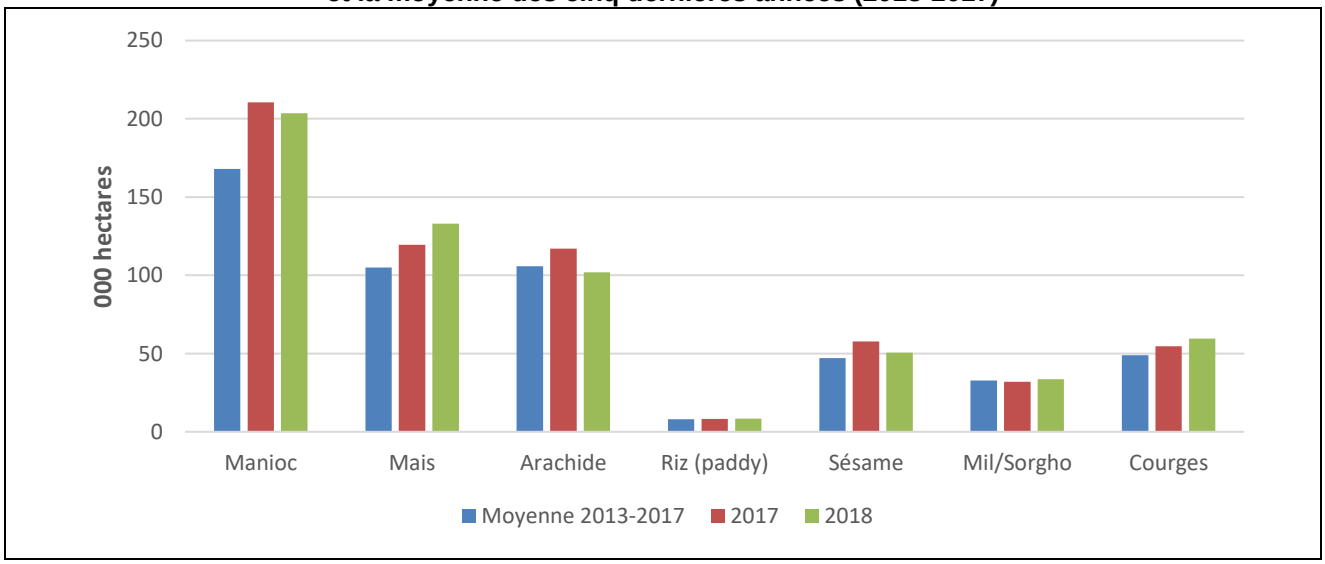
Comparées avec la moyenne quinquennale, les terres cultivées en 2018 sont en globalement en hausse de 14 pour cent. Par culture, les hausses ont atteint 21 pour cent pour le manioc et les courges et 27 pour cent pour le maïs. Cela démontre une certaine reprise des activités agricoles par rapport au début de la crise en 2013 et 2014. Le tableau et le graphique ci-après présentent les estimations de superficies 2018 comparées à celles de 2017 et de la moyenne.

Tableau 3: République centrafricaine - Superficies cultivées en 2018 comparées avec celles de 2017 et la moyenne des cinq dernières années (hectares)

Cultures	Superficies		Moyenne 2013-2017	Variations	
	2017	2018		2018/17 (pour cent)	2018 moyenne (pour cent)
Manioc (cossettes)	210 573	203 530	168 341	-3	21
Maïs	119 650	133 176	105 038	11	27
Arachide	117 357	102 095	105 793	-13	-3
Riz (paddy)	8 289	8 489	8 094	2	5
Sésame	57 719	50 544	47 442	-12	7
Mil/sorgho	32 168	33 604	32 762	4	3
Courges (graines)	54 793	59 598	49 280	9	21
Total	**600 548**	**591 037**	**516 750**	**-2**	**14**

Source: MADR.

Graphique 10: République centrafricaine - Superficies cultures vivrières 2018 comparées avec 2017 et la moyenne des cinq dernières années (2013-2017)



Source: MADR.

Productions vivrières

La production agricole totale de la campagne agricole 2018 s'élève à 1 002 000 tonnes contre 1 032 000 tonnes en 2017, soit une légère baisse de 3 pour cent. Cette baisse est la résultante de la légère baisse des superficies cultivées en relation avec l'embrasement du conflit à partir de juin 2018, ce qui a provoqué un mouvement pendulaire des populations au moment de l'emplacement des cultures (semi à tallage). Certains ménages étaient obligés d'abandonner les champs pour échapper aux attaques. Cela s'explique également par la fragilisation des moyens d'existence des ménages car 50 500 ont été assistés en intrants et outils agricoles en 2018 contre 68 400 en 2017.

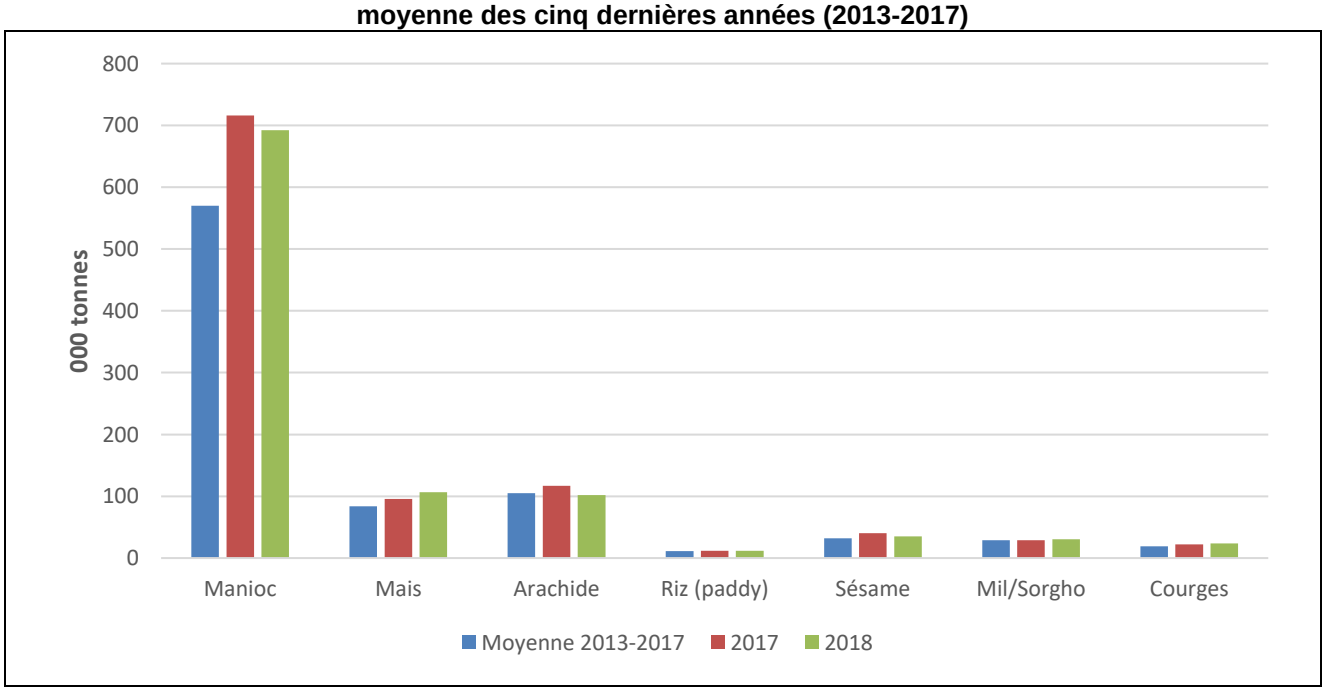
Le manioc qui est le principal aliment de base a connu une légère baisse de 3 pour cent alors que les céréales telles que le maïs, le mil et le sorgho ont connu des productions similaires ou légèrement supérieures à 2017. Cela se justifie par la pluviométrie en cette année qui est restée globalement favorable pour la croissance des cultures et une certaine relance de la production agricole dans les zones moins affectées par la crise. En effet, selon les résultats de l'enquête rapide du cluster, beaucoup de ménages ont maintenu ou augmenté leur niveau de production pour pouvoir supporter les approvisionnements des programmes d'achats locaux de semences. Par ailleurs, ces résultats s'expliquent également par les divers appuis techniques et financiers apportés aux producteurs. La production de l'arachide et le sésame ont baissé respectivement de 13 et 12 pour cent par rapport à 2017. Cela s'explique par l'absence de marchés capables d'absorber le surplus de production en lien avec la persistance de l'insécurité. Certains ménages ont maintenu leur niveau de production de céréales relativement similaire à l''année passée mais en hausse par rapport au début de la crise (2013-2014). Cela leur permet d'avoir un niveau d'auto consommation acceptable et pouvoir vendre une partie sous forme de semences afin de subvenir à d'autres besoins non alimentaires. Comparée à la moyenne des cinq dernières années, la production globale en 2018 est en hausse de 18 pour cent. Par culture, les hausses ont atteint 21 pour cent pour le manioc, 24 pour les courges et 27 pour cent pour le maïs. Les estimations de la production agricole comparées à celles de l'année passée et la moyenne sont présentées dans le tableau et illustrées dans le graphique ci-dessous.

Tableau 4: République centrafricaine - Productions vivrières en 2018 comparées avec celles de 2017 et la moyenne des cinq dernières années (tonnes)

Cultures	Production		Moyenne 2013-2017	Variations	
	2017	2018		2018/17 (pour cent)	2018 moyenne (pour cent)
Manioc (cossettes)	715 949	692 002	570 191	-3	21
Maïs	95 720	106 541	83 905	11	27
Arachide	117 357	102 095	104 968	-13	-3
Riz (paddy)	11 605	11 885	11 272	2	5
Sésame	40 403	35 381	32 020	-12	10
Mil/sorgho	28 951	30 244	29 359	4	3
Courges (graines)	21 917	23 839	19 159	9	24
Total	**1 031 902**	**1 001 987**	**850 874**	**-3**	**18**

Source: MADR.

Graphique 11: République centrafricaine – Productions vivrières 2018 comparées avec 2017 et la moyenne des cinq dernières années (2013-2017)



Source: MADR.

ÉLEVAGE

Malgré le bon développement du pâturage naturel et une disponibilité suffisante d'eau, excepté dans l'extrême nord, la situation pastorale reste préoccupante. Elle est caractérisée par les nombreux déplacements des éleveurs de leurs zones habituelles de nord-ouest (Ouham, Ouham Pende) vers le centre et l'est du pays (Bambari, Bria) à cause de la crise toujours en cours dans ces zones. Au cours de leur déplacement, beaucoup d'éleveurs connaissent des pertes de bétail liées aux pillages, vols et agressions de la part des groupes armés. Cela a fortement perturbé le système de production et de commercialisation du bétail depuis le début de la crise (2013) jusqu'à aujourd'hui. Aux dernières estimations de la direction de l'élevage, l'effectif du bétail tourne autour de 4 millions de têtes.

Cependant, il y'a une certaine redynamisation du commerce du bétail avec la sécurisation des grands marchés de regroupement de Bambari et Kaga-Bandoro et la délocalisation du marché terminal de Bangui de l'abattoir frigorifique de Bangui vers le village de Bouboui 2 (Bangui). Le marché terminal est fonctionnel depuis le 27 octobre 2018 et les approvisionnements demeurent réguliers et suffisants suivant le rythme de la demande, mais toujours en dessous du niveau avant la crise. Selon le Ministère de l'élévage, actuellement, les abattages bovins se situent entre 150 à 200 bœufs par jour soit plus de 40 pour cent de hausse par rapport à 2015-2016 et plus de 30 pour cent en baisse par rapports aux prévisions qui sont fixées à 300 têtes à l'abattoir de Bangui.

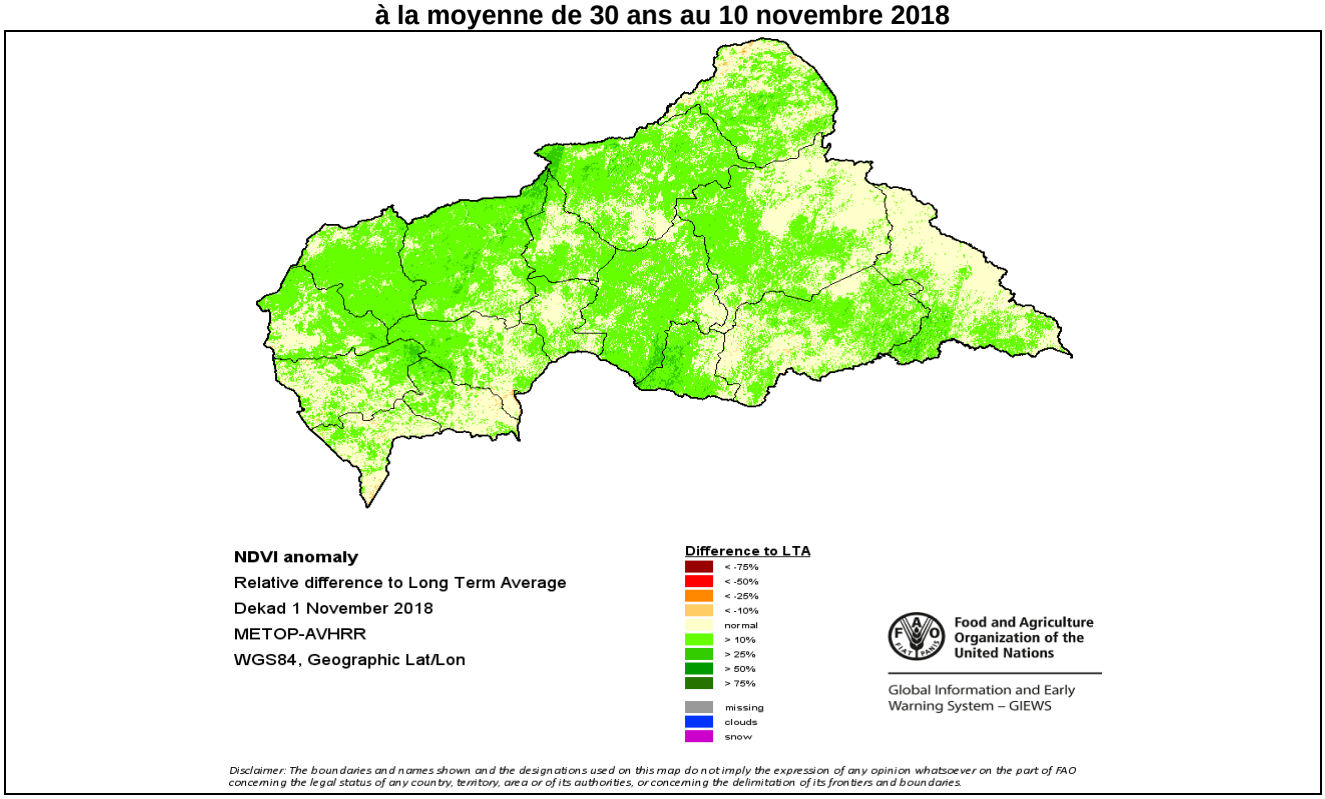
Par ailleurs, pour approvisionner les marchés de regroupements, les éleveurs rencontrent beaucoup de difficultés liées à la mise en place des nombreux barrages et aux prélèvements de taxes illégaux pour le transport. Par exemple, 14 barrages sont érigés entre le marché de Bambari et celui de Bangui. Cela rallonge les délais d'approvisionnement et fait rehausser les prix des animaux aux dessus des normes saisonnières. Par exemple, un bœuf acheté à XAF 100 000 et 150 000 sur le marché de Bambari pourrait se revendre à entre XAF 300 000 et 400 000 sur le marché de Bouboui 2 en raison des coûts de transports élevés et l'application des faux frais.

Concernant les perspectives sur la situation pastorale, des efforts sont en cours pour relancer le système de production animale. Il s'agit entre autres de la sécurisation par la MUNISCA des axes qui mènent vers les principaux marchés de regroupement pour réduire les vols. Il s'agit également de la formulation des requêtes par les éleveurs pour relancer les activités, le démantèlement des check points illégaux, de la mise en œuvre des plans d'actions de la feuille de route 2017-2021 pour la relance de l'élevage par le Gouvernement et les différents appuis des partenaires de l'Etat (FAO, CICR, Triangle GH) pour soutenir la production et améliorer la santé animale.

Situation des pâturages

La campagne agricole 2018/19 a démarré dans des conditions diverses avec des retards plus ou moins importants dans certaines localités. La régénération du tapis herbacé a évolué au rythme de l'installation de la pluviométrie jusqu'en juin-juillet. D'après les discussions avec la direction de l'élevage, les productions fourragères en zone pastorale sont qualifiées de bonne à moyenne pour la présente campagne. Les ligneux fourragers connaissent également une bonne régénération et fournissent des compléments alimentaires aux rations des bovins et petits ruminants (ovins et caprins). Le niveau de la biomasse a été dans l'ensemble similaire à la moyenne et à l'année dernière à la même période (carte 6). Cette situation améliore les conditions d'élevage dans les zones de concentration des animaux. D'après les informations du terrain, l'état d'embonpoint du bétail est globalement satisfaisant à l'échelle nationale.

Carte 6: République centrafricaine - L'anomalie de l'indice de végétation comparée à la moyenne de 30 ans au 10 novembre 2018



Source: FAO/SMIAR.

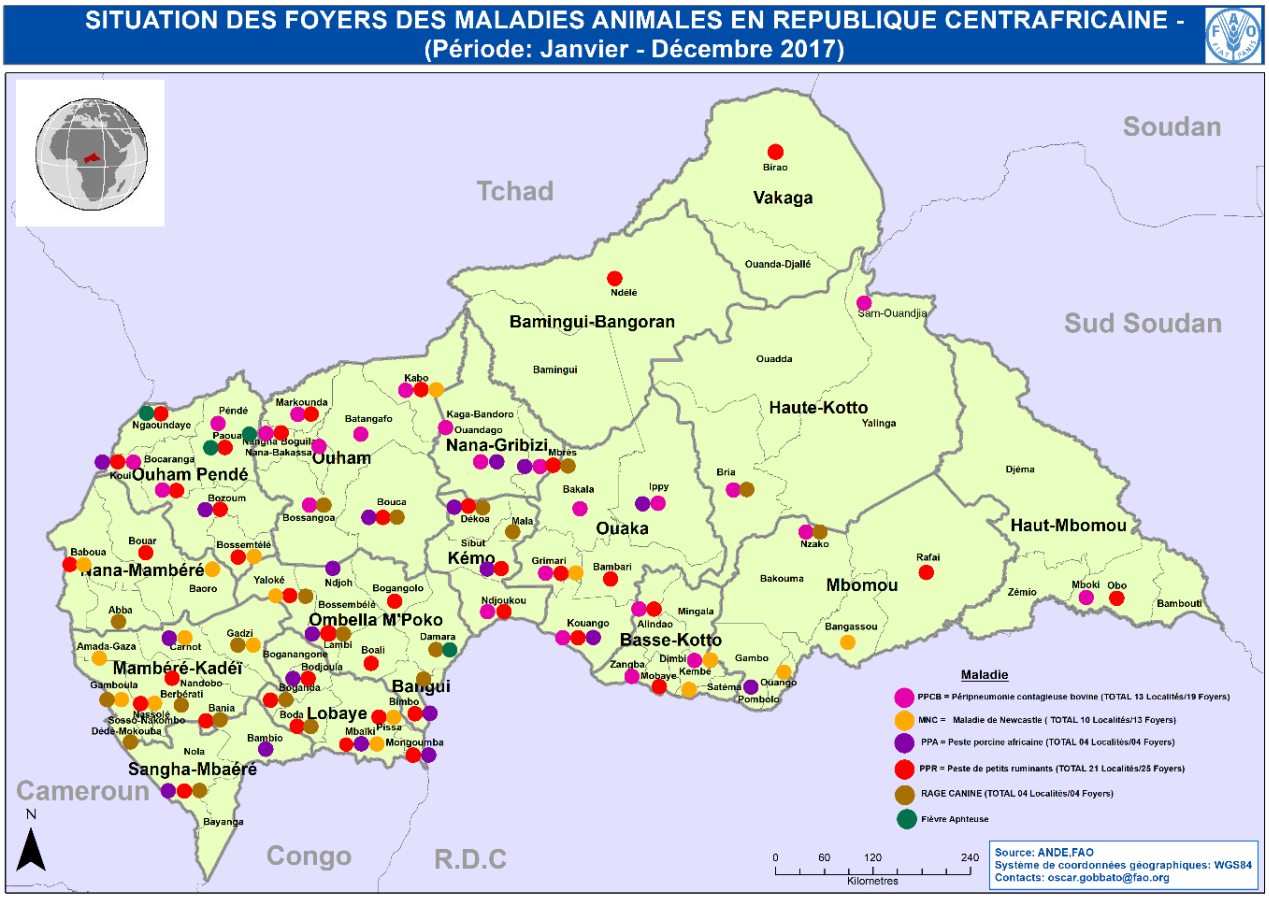
Mouvements des animaux

D'une manière générale, la transhumance au sortir de la campagne pastorale 2018 a été marquée par des départs normaux des animaux à partir d'octobre 2018 du fait de l'abondance des ressources pastorales et des points d'eau. Les mouvements et les concentrations des animaux observés sont restés semblables à ceux de 2017/18 mais complètement différent des normes avant la crise (2012/13). Depuis le début du conflit, les principaux circuits de transhumance sont perturbés, beaucoup d'éleveurs ont migré dans les pays transfrontaliers alors que d'autres sont confinés à des endroits isolés. D'autres parts, des mouvements transfrontaliers sont observés comme d'habitude en début de période sèche (janvier) vers l'extrême nord poussant les éleveurs locaux vers le centre-sud du pays. Dans les zones relativement calmes, la transhumance se fait de façon saisonnière mais les distances traditionnelles pouvant atteindre 100 à 150 km sont réduites à seulement 50 à 60 km pour des raisons sécuritaires. Toutefois, les conflits locaux saisonniers entre les éleveurs et les agriculteurs qui se matérialisent par la destruction des cultures par les animaux, les feux de brousse provoqués par les éleveurs et les vols organisés de bétail par les agriculteurs débouchent en des violences intercommunautaires démesurées. Cela continue à limiter l'accès à certaines zones traditionnelles de pâturages et à compromettre la sécurité alimentaire et la stabilité dans les zones affectées.

Situation zoo sanitaire

La santé animale reste préoccupante avec une multiplication des foyers de maladies bactériennes, virales ou parasitaires telles que la PPCB, la maladie de Newcastle et la peste de petits ruminants pour l'absence de campagne de vaccination depuis 2017 et l'incapacité financière et administrative des services déconcentrés de l'Etat. Les médicaments de contrefaçon se retrouvent sur les marchés et les éleveurs sont laissés à eux-mêmes pour administrer les vaccins sans une formation au préalable et sans expérience en la matière. D'après les services de l'élevage, cette situation a fait augmenter le taux de mortalité qui varie de 20 à 50 pour cent selon les zones. Cependant, malgré la persistance de l'insécurité et les difficultés d'approvisionnement en vaccins dans certaines zones, les rapports du terrain indiquent qu'en 2018 environ 133 000 bovins ont été vaccinés contre la PPCB et environ 16 000 petits ruminants contre la PPR, 6 340 contre la maladie de Newcastle dans les Sous-préfectures de Bambari, Bocaranga, Koui et Bouar. Ces opérations ont été réalisées avec l'appui du CICR et de Triangle GH et permettent d'améliorer la santé animale dans ces zones. Toutefois, au regard du nombre du cheptel, la couverture de ces interventions demeure insuffisante pour diminuer significativement le taux de prévalence des maladies.

Carte 7: République centrafricaine - Foyer d'infestations des maladies animales



Source: FAO, Bureau République centrafricaine.

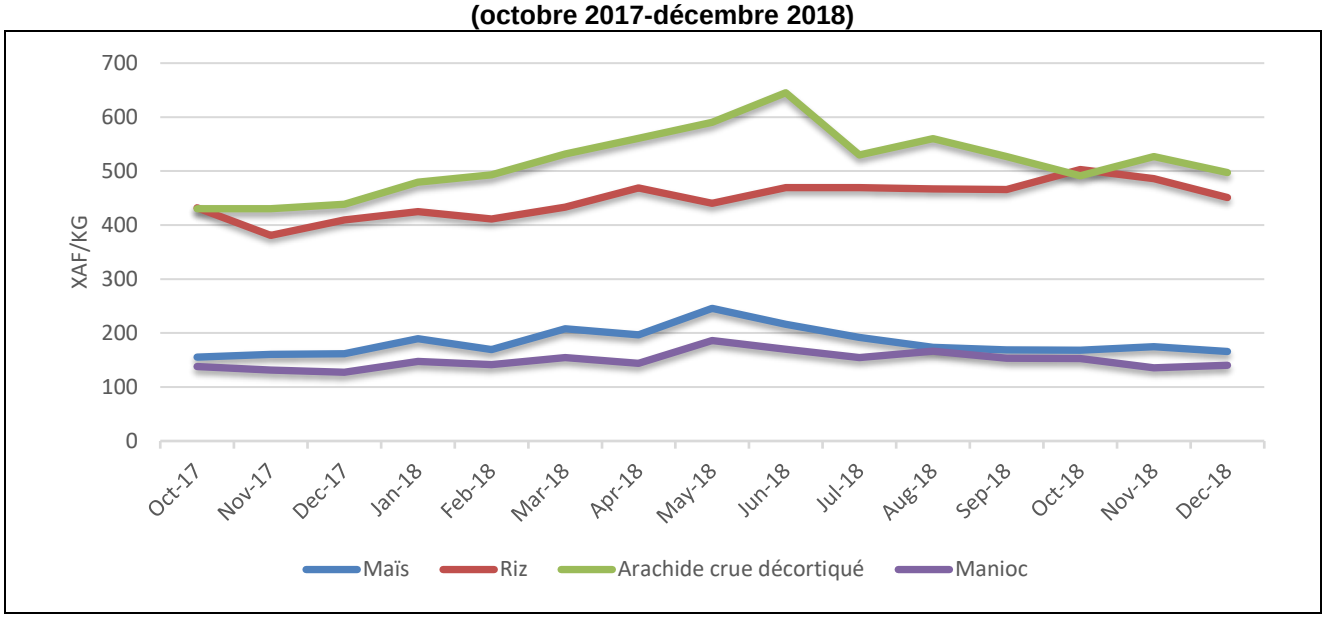
MARCHÉS ET PRIX

Les denrées alimentaires de base

Au niveau national, les prix des aliments de base en décembre 2018 sont généralement plus élevés que leurs niveaux de l'année précédente. Le maïs étant la céréale la plus consommée, les prix ont légèrement augmenté par rapport à l'année dernière, malgré une production en hausse. Cela s'explique par le faible niveau de l'offre sur les marchés car une grande partie de la production est destinée à l'autoconsommation et une partie est vendue sous forme de semences pour les achats institutionnels. Les prix[12] du riz ont augmenté de 10 pour cent par rapport à leurs niveaux de l'année précédente. L'augmentation est due à une diminution significative de l'offre de riz importé du fait de la perturbation des marchés transfrontaliers. Toutefois, la grande partie des stocks provient de l'agriculture de subsistance et est destinée à la consommation locale. Bien que le prix du manioc soit resté stable ces derniers mois, il était supérieur de 10 pour cent par rapport à décembre 2017, en raison du déficit d'approvisionnement sur les marchés. Par ailleurs, les prix de l'arachide ont également augmenté de plus de 10 pour cent en décembre 2018 par rapport à décembre 2017 en raison de la faiblesse des approvisionnements sur les marchés. Les prix de l'arachide sont 12 pour cent au-dessus de leurs niveaux de l'année précédente en raison de la diminution importante de la production et de la disponibilité. Prix de l'arachide ont atteint un sommet au mois de juin juste avant la période de récolte, coûtant environ XAF 645 le kg, mais a depuis diminué à XAF 497 (23 pour cent) le kg en décembre 2018 en raison d'une offre accrue suite aux récoltes de juillet 2018 (voir graphique ci-dessous).

[12] Enquête mobile (mVAM) du PAM: http://dataviz.vam.wfp.org/economic_explorer/prices

Graphique 12: République centrafricaine – Prix des produits vivriers sélectionnés (octobre 2017-décembre 2018)

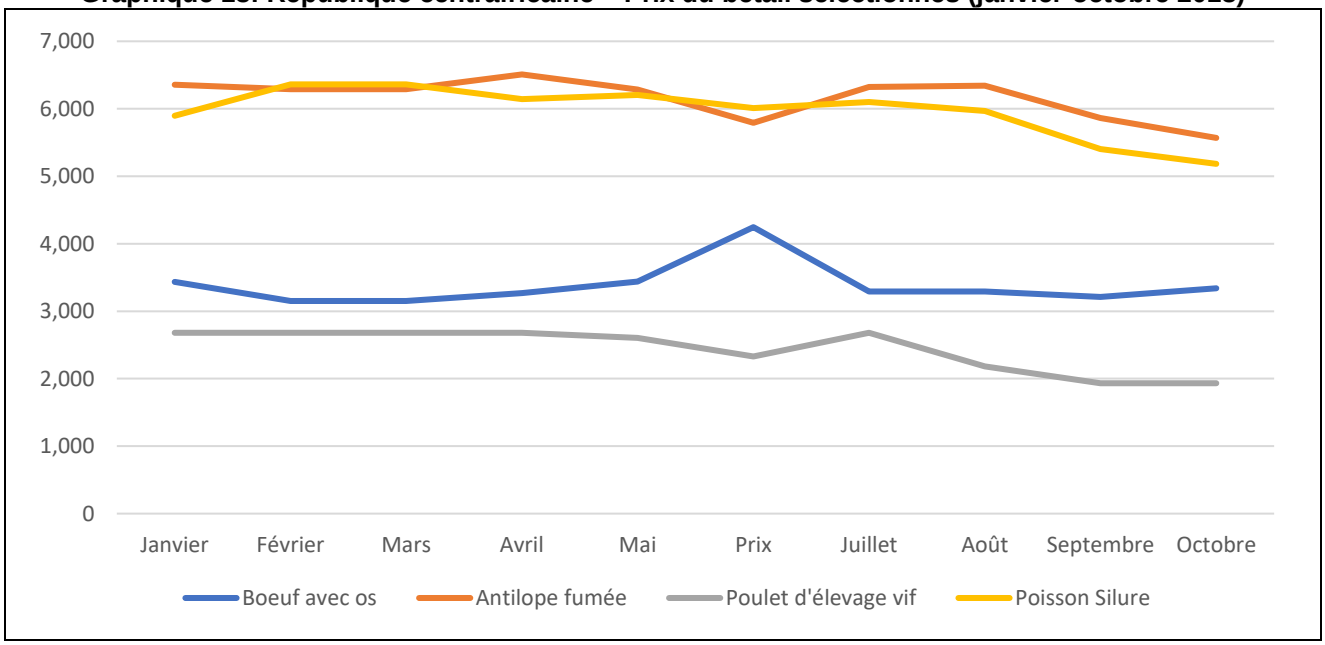


Source: PAM/VAM.

Le marché de bétail

L'indice des prix des denrées alimentaires dépend de manière significative des prix de la viande, celle-ci représentant près de 30 pour cent du panier du ménage moyen. Les prix de la viande dépendent des conditions dans le secteur de l'élevage, qui continue d'être affecté par l'insécurité civile et le pillage. En 2018, les conditions pastorales et de l'élevage ont été généralement favorables, contribuant ainsi à la stabilité ou à la baisse des prix. De plus, les zones protégées récemment mises en place dans diverses zones stratégiques minimisent de nombreuses contraintes telles que les convois lents, les taxes diverses et même les raids ou les vols (voir la section bétail). En octobre 2018, les prix de la viande d'antilope, du poulet et du poisson ont diminué de 18 pour cent, 28 pour cent et 12 pour cent respectivement (voir graphique ci-dessous). Cependant, les prix restent bien au-dessus des niveaux d'avant la crise à cause de l'insécurité qui persiste et continue de perturber toute la chaîne d'approvisionnement des produits d'origine animale. Cette insécurité continue de limiter les transports, le mouvement et la disponibilité des animaux des zones de surplus vers les centres urbains.

Graphique 13: République centrafricaine – Prix du bétail sélectionnés (janvier-octobre 2018)



Source: ICASEES, décembre 2018.

BILAN DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE DE CÉRÉALES, 2017/18

Le bilan alimentaire de la République centrafricaine pour la campagne agricole 2018 est établi selon les hypothèses suivantes:

- La population, qui croît à un taux de 2 pour cent par an, est estimée à 4,7 millions d'habitants en 2018. Elle sera d'environ 4,8 millions à mi-2019, chiffre qu'on utilisera pour estimer la consommation alimentaire pour l'année commerciale 2018/19.
- Les estimations des productions vivrières pour 2018 résultent des travaux de la Mission.
- Selon les estimations de la Mission et sur la base des données du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et de bilans alimentaires de FAOSTAT, les consommations annuelles per capita des principales denrées alimentaires sont de 148 kg pour manioc (cossettes) en équivalent céréalier (219 088 tonnes), 21 kg pour le maïs, 4 kg pour le riz, 6 kg pour le mil/sorgho et de 6 kg pour le blé (farines).
- Le taux de conversion du paddy en riz blanc est de 0,63 et celui du manioc en équivalents céréales est de 0,32.
- Au regard du contexte sécuritaire et la baisse générale des disponibilités, on suppose que les pertes après-récolte sont d'une manière ou d'une autre limitées. Toutefois, face aux difficultés de commercialisation et en absence des infrastructures adéquates de stockage, il n'est pas rare d'observer une certaine perte surtout au niveau des villages. Ainsi, pour les principales denrées telles que le maïs, cossettes de manioc, mil/sorgho et riz, on pourrait estimer une perte éventuelle de 5 pour cent au vu de leurs conditions de séchage avant la vente ou le stockage.
- Semences: les moyennes de taux de semis recommandés par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural est de 28 kg de semences par hectare pour le maïs, 15 kg/hectare pour le sorgho et le mil, et 35 kg/hectare pour le riz. Pour déterminer les quantités requises pour chaque spéculation, on multipliera le taux de semis correspondant à la superficie estimée en 2018.
- En raison de la perturbation au niveau de la production animale, il n'est pas prévu de récolte utilisée pour l'alimentation du bétail.
- Les stocks en début et en fin de campagne agricole sont considérés inexistants, à cause de l'instabilité sécuritaire qui ne favorise pas le stockage. On ne s'attend pas à une variation entre le niveau de stock au début et en fin d'année.
- Les importations céréalières en 2018/19 sont estimées à 22 600 tonnes (presque 12 300 tonnes de riz, 7 000 tonnes de blé et 3 300 tonnes de semences de maïs), similaires aux niveaux de l'année passée.

Après que les importations commerciales ont été prises en compte, le bilan ainsi établi (voir tableau 5) montre un déficit de 39 150 tonnes en équivalent céréales, soit environ 21 800 tonnes pour le blé et 16 800 tonnes pour le manioc qu'il faudra combler jusqu'au mois de novembre 2019. Ce déficit devrait être en grande partie couvert par l'aide alimentaire. Selon les informations communiquées par le PAM, environ 35 000 tonnes d'aide alimentaire devraient être distribuées dans le pays, ce qui laisserait un déficit non couvert d'environ 4 150 tonnes.

Tableau 5: République centrafricaine – Bilan de l'offre et de la demande de céréales, 2018/19 (tonnes) campagne de commercialisation novembre-octobre

	Maïs	Mil/ sorgho	Riz (usiné)	Blé	Total céréales	Manioc (équivalent céréales)	Total
Disponibilités intérieures	**106 541**	**30 244**	**7 488**	**0**	**144 273**	**219 088**	**363 361**
- Production	106 541	30 244	7 488	0	144 273	219 088	363 361
- Variation de stocks	0	0	0	0	0	0	
Utilisation totale	**109 856**	**30 816**	**19 761**	**28 800**	**189 923**	**235 867**	**425 790**
- Consommation alimentaire	100 800	28 800	19 200	28 800	177 600	224 913	402 513
- Semences	3 729	504	187	0	4 420		4 420
- Alimentation animale	0	0	0	0	0		0
- Pertes	5 327	1512	374	0	7 213	10 954	18 167
Besoins d'importation	**3 315**	**572**	**12 273**	**28 000**	**44 960**	**16 779**	**61 739**
- Importations commerciales	3 315	0	12 273	7 000	22 588	0	22 588
Déficit	**0**	**572**		**21 800**	**22 372**	**16 779**	**39 151**

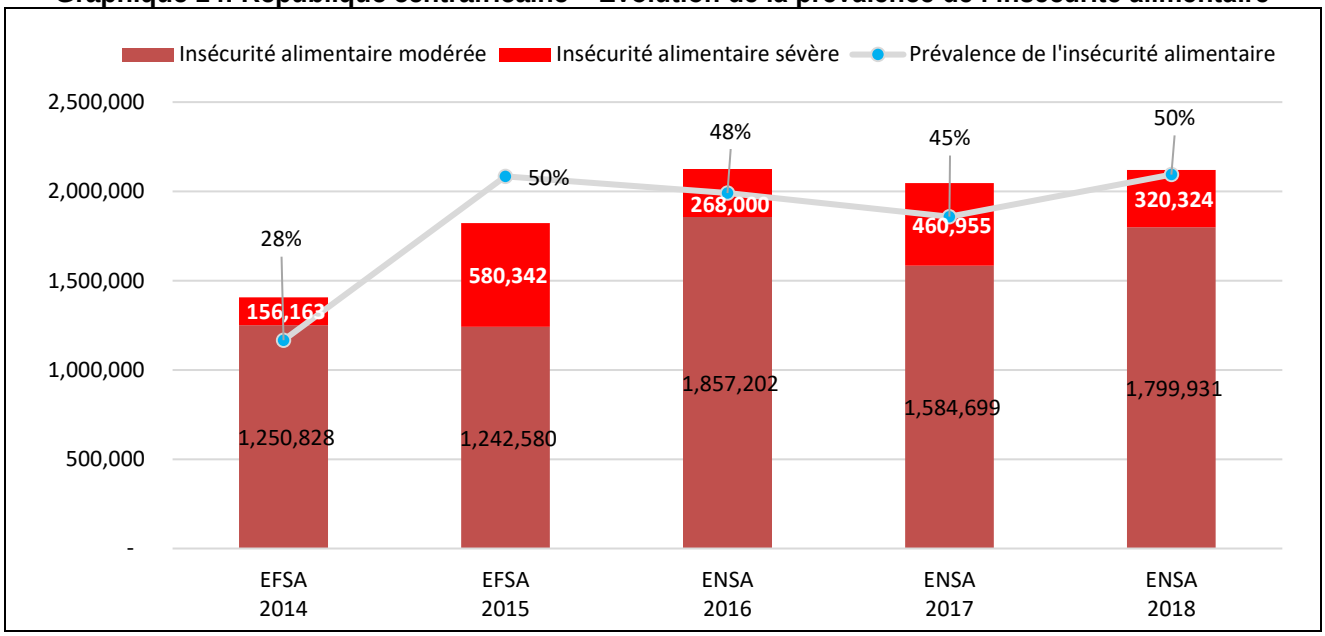
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES MÉNAGES ET NUTRITION

La situation de la sécurité alimentaire reste préoccupante en République Centrafricaine. Les résultats de l'ENSA indiquent que la moitié de la population (50 pour cent) souffre d'insécurité alimentaire, soit 2,1 millions personnes.

Environ 320 000 personnes, soit 7 pour cent de la population, sont en etat d'insécurité alimentaire sévère. Ces ménages ont une consommation alimentaire très déficiente (très peu diversifiée et insuffisante), ils sont très vulnérables économiquement et recourent à des stratégies de survie d'urgence comme la mendicité ou de crise comme la vente des biens productifs qui menacent de manière irréversible leurs moyens d'existence futurs.

Comparativement à l'ENSA[13] réalisée en 2017, l'insécurité alimentaire dans le pays a augmenté de cinq points de pourcentage, passant de 45 pour cent à 50 pour cent, traduisant une détérioration par rapport à l'année dernière. La volatilité de la situation sécuritaire, le mouvement récurrent des populations et la fragilisation des moyens d'existence expliquent la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle précaire des ménages du pays. Cependant, le niveau d'insécurité alimentaire sévère a lui diminué de moitié, passant de 15 pour cent en 2015 à 7 pour cent en 2018[14]. Par contre, le niveau d'insécurité alimentaire modéré a augmenté, passant de 35 à 43 pour cent sur le même periode.

Graphique 14: République centrafricaine – Évolution de la prévalence de l'insécurité alimentaire



Source: ENSA, 2014-2018.

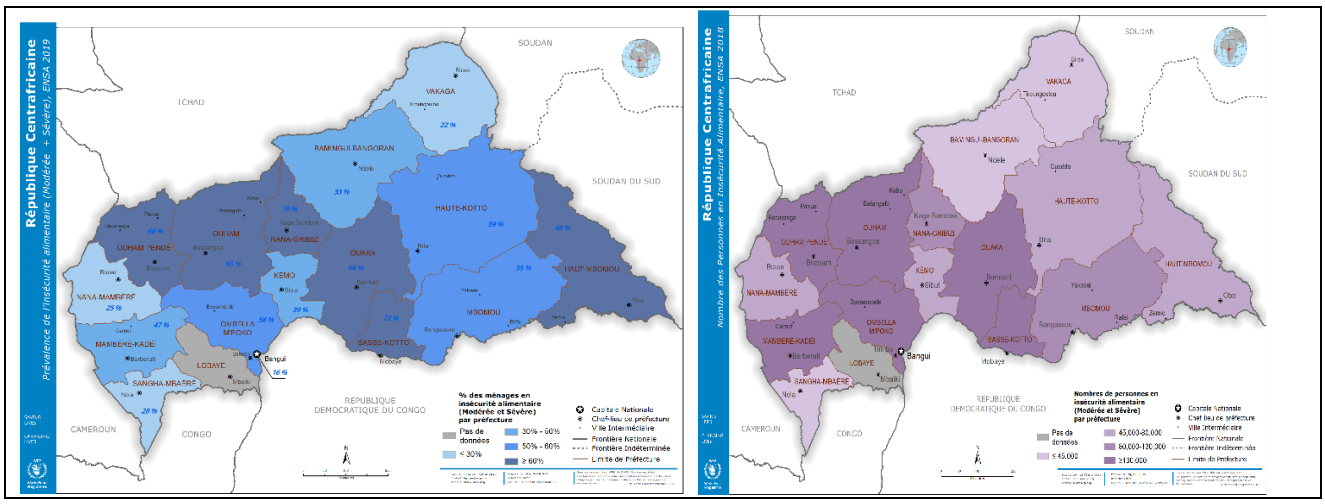
Les niveaux élevés d'insécurité alimentaire continuent d'être imputables aux effets cumulatifs des affrontements intercommunautaires, aux déplacements récurrents de population et à la longue période d'épuisement des actifs qui ont contribué à une production agricole inférieure à la moyenne d'avant la crise. Malgré le potentiel agricole du pays, ces affrontements ont fragilisé davantage les moyens d'existence d'une population déjà extrêmement pauvre et ont nui à l'accès des ménages à d'autres sources de nourriture, telles que les aliments sauvages, les produits de la pêche ainsi que ceux de l'élevage. La crise actuelle a également considérablement réduit le pouvoir d'achat des populations vulnérables qui dépendent des achats d'aliments à prix élevé sur le marché.

L'analyse de l'insécurité alimentaire met en évidence des disparités importantes. L'insécurité alimentaire est supérieure à 60 pour cent dans les préfectures de: Basse Kotto, Nana Gribizi, Haut Mbomou, Ouaka, Ouham Pendé, Ouham et Haute Kotto.

[13] ICASEES et PAM. République centrafricaine – Enquête Nationale de la Sécurité Alimentaire (décembre 2017): https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000070177/download/?iframe
[14] ICASEES et PAM. République centrafricaine – Enquête Nationale de la Sécurité Alimentaire (décembre 2018): https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000103101/download/?iframe

Les préfectures avec le plus grand nombre de personnes en insécurité alimentaire sont: Ouham Pende (336 000 personnes), Ouham (286 000), Ombella M'Poko (237 500), Ouaka (216 000) et Basse Kotto (213 000). Ces cinq préfectures totalisent à elles seules plus de la moitié des personnes en insécurité alimentaire dans le pays. Les interventions humanitaires devront prendre en compte cette dimension importante surtout dans un contexte de rareté des ressources.

Carte 8: République centrafricaine - Prévalence de l'insécurité alimentaire par préfecture



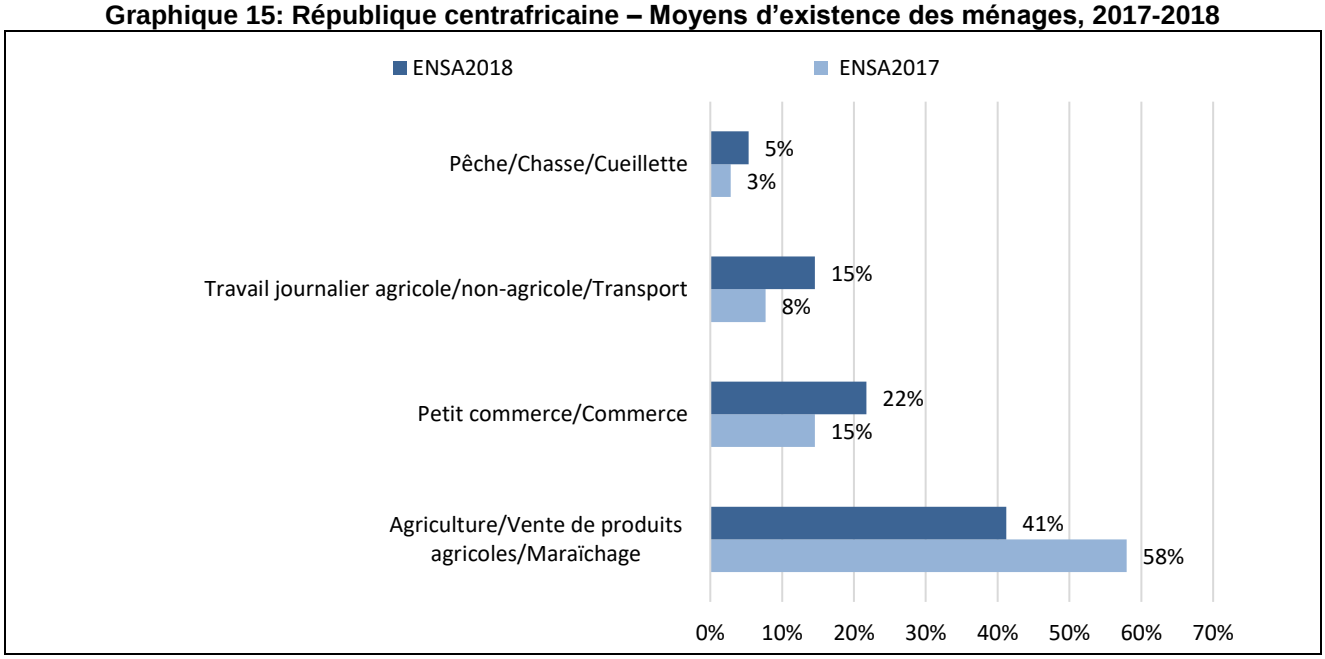
Source: ENSA, 2018.

Moyens d'existence

Une majorité des ménages vit de l'agriculture

La majorité des ménages sont des ménages agricoles. Ainsi pour près de 41 pour cent des ménages, l'agriculture et la vente de produits agricoles sont la principale source de revenu. Environ 15 pour cent vivent du travail journalier agricole, 5 pour cent vivent de la chasse, cueillette et de la pêche et 1 pour cent de l'élevage et de la vente de produits d'élevage. Environ 22 pour cent des ménages vivent du petit commerce. Une proportion plus importante des femmes chef de ménage pratique le petit commerce (31 pour cent) que les hommes (17 pour cent). Tandis que les hommes chef de ménage (44 pour cent) sont plus souvent agriculteur ou vivent de la vente des produits agricoles que les femmes (35 pour cent) dirigeant un ménage.

Graphique 15: République centrafricaine – Moyens d'existence des ménages, 2017-2018



Source: ENSA, 2017/18.

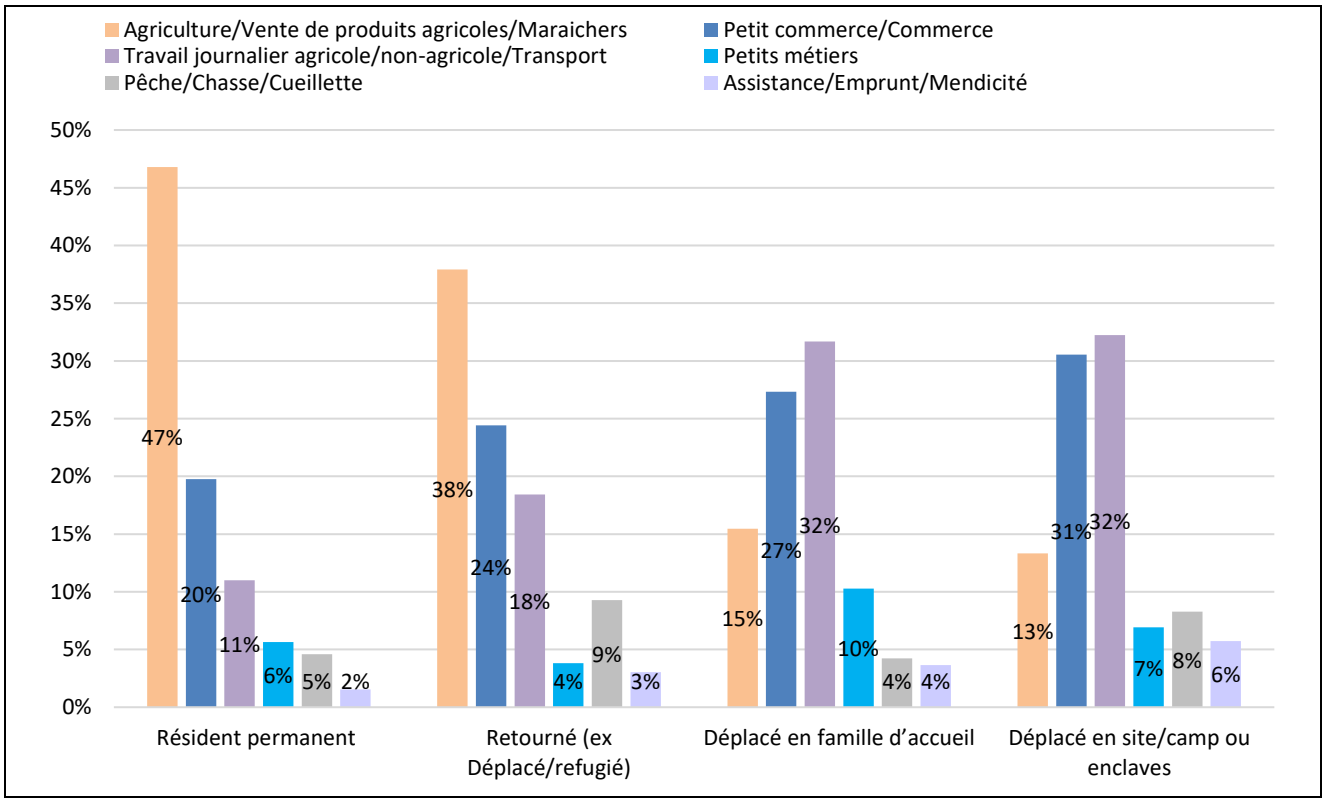
Recul de l'agriculture comme moyen de subsistance

Une proportion moindre de ménages vit de l'agriculture par rapport à l'année dernière (41 pour cent en 2016, contre 58 pour cent en 2017). La proportion des ménages qui pratiquent l'agriculture lors de la dernière campagne confirme ces résultats puisque cela indique une quatrième année de baisse successive de la pratique agricole à travers le pays. Le secteur informel avec l'augmentation du mouvement des populations devient une source principale de revenus pour une plus grande proportion de la population (15 pour cent en 2018 pour le travail journalier comparé à 9 pour cent en 2017). Les effets cumulatifs des affrontements intercommunautaires, les déplacements récurrents de population et la longue période d'épuisement des actifs ont contribué à la fragilisation des moyens d'existence et peut expliquer une production qui continue d'être inférieure à la moyenne d'avant la crise.

Moyens d'existence des ménages en fonction de leur statut

Alors que les ménages de la communauté hôte et les ménages retournés pratiquent en majorité l'agriculture (47 pour cent et 38 pour cent respectivement), les personnes déplacées sur les sites et en famille d'accueil ont des moyens d'existence et des revenus plus précaires. Chez les ménages déplacés dans des camps ou sites, 31 pour cent du travail journalier, 8 pour cent vivent de la chasse, cueillette et de la pêche et 6 pour cent vivent de la mendicité ou de l'assistance.

Graphique 16: République centrafricaine – Moyens d'existence des ménages selon leur statut de résidence



Source: ENSA, 2018.

Contrainte rencontrée dans la pratique de l'agriculture

Les ménages doivent faire face à de nombreuses contraintes dans leur pratique de l'agriculture. Les contraintes les plus importantes rencontrées par les ménages dans les préfectures les plus défavorisées en termes d'accès à la terre et de la pratique de l'agriculture sont: la Basse Kotto, la Haute Kotto et la Nana Gribizi. Ces préfectures sont pour la plupart victimes des derniers évènements sécuritaires ayant secoué le pays et occasionné des nombreux déplacements des populations. L'analyse de la pratique des activités agricoles fait ressortir également d'autres contraintes liées au manque d'outils/matériels agricoles et le manque de capital d'investissement sont fortement ressenties au niveau des préfectures de la Lobaye, Mambéré Kadéi, Ombella M'Poko et l'Ouham Pendé. Par ailleurs des contraintes liées à l'accès aux semences ont été évoquées dans les préfectures de la Sangha Mbaéré, Nana Mambéré, Mambéré Kadéi et l'Ouham Pendé.

Vulnérabilité économique

Symptôme de la grande pauvreté des ménages, l'achat de nourriture représente une part importante voire très importante du budget des ménages. Ainsi au niveau national presque un tiers des ménages consacrent plus de 75 pour cent de leurs dépenses aux achats de nourriture. On n'observe pas de disparités entre les hommes et femmes chef de ménage concernant la part de dépenses en nourriture.

La proportion des ménages qui consacrent une part importante de leur budget à la nourriture varie selon le statut de résidence des ménages et selon la préfecture. Ainsi les ménages vivant de l'assistance alimentaire et l'exploitation minière consacrent plus de 65 pour cent de leur budget à la nourriture comparé aux fonctionnaires publiques (46 pour cent) et ceux vivant des petits métiers (54 pour cent). Ces taux élevés de dépenses consacrées à la nourriture représentent une grande vulnérabilité économique qui pourrait limiter la capacité de ces ménages à investir dans l'acquisition des intrants et outils agricoles, ainsi que de faire face aux pertes de production ou à la hausse des prix, restant ainsi enfermés dans un cycle de pauvreté.

Tableau 6: République centrafricaine - Part des dépenses consacrées à la nourriture selon le statut de résidence

	Part des dépenses consacrées à la nourriture (pour cent)
Petit commerce/Commerce	58
Agriculture/Vente de produits agricoles/Maraîchers	64
Pêche/Chasse/Cueillette	63
Fonctionnaires et/ou salariés	46
Petits métiers	54
Élevage	60
Exploitation minière	66
Travail journalier agricole/non-agricole/Transport	64
Assistance/Emprunt/Mendicité	66
Autre source de revenu	70
National	**61**

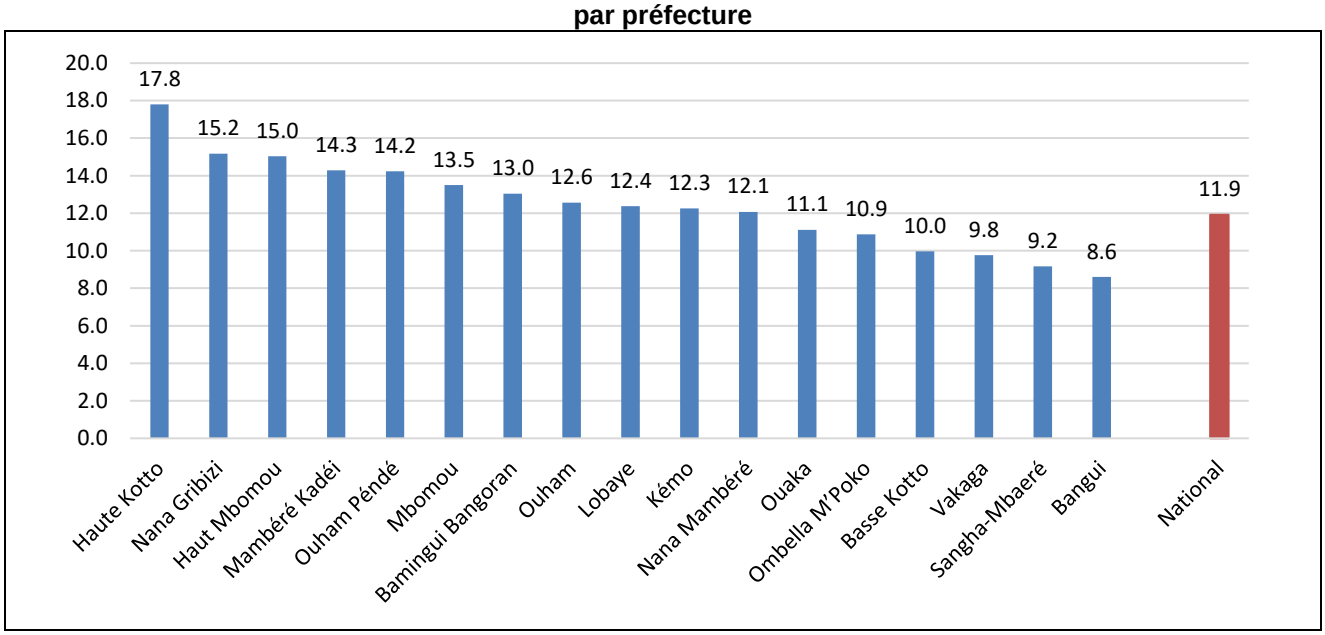
Source: ENSA, 2018.

Stratégies d'adaptation

Stratégies d'adaptation alimentaire

L'indice simplifié des stratégies de survie est un indice qui mesure le recours à cinq stratégies alimentaires pour faire face au manque de nourriture ou d'argent pour s'en procurer. Il s'agit de: (i) l'utilisation d'aliments moins appréciés et moins chers; (ii) l'emprunt de vivres ou sollicitation de l'aide d'amis ou parents; (iii) la limitation de la taille des parts pendant les repas; (iv) la réduction de la consommation des adultes pour nourrir les enfants et (v) la diminution du nombre des repas par jour. Pour le calcul de l'indice, ces stratégies sont pondérées en fonction de leur gravité. Plus l'indice est élevé, plus le ménage a recours à ces stratégies. C'est dans les préfectures de Haute Kotto (17.8), Nana Gribizi (15.2), Haut Mbomou (15.0), que les ménages ont le plus recours aux stratégies d'adaptation alimentaires traduisant des difficultés importantes pour accéder à une alimentation saine et nutritive.

Graphique 17: République centrafricaine – Indice simplifié de stratégie d'adaptation par préfecture



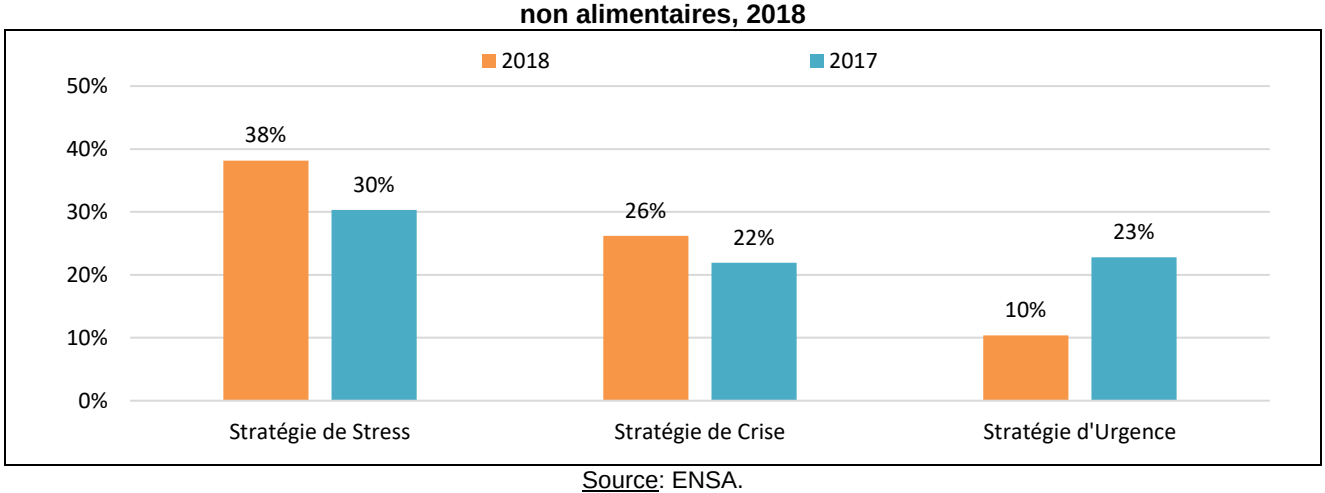
Source: ENSA, 2018.

Stratégies d'adaptation non alimentaires

Rappelons que les stratégies de survie non alimentaires sont classées en trois catégories selon leur degré de sévérité: (1) les stratégies de stress (emprunter de l'argent ou dépenser ses économies, etc.); (2) les stratégies de crise (vente d'actifs productifs, etc.) et (3) les stratégies d'urgence (vente de terres, etc.).

On observe qu'environ 37 pour cent des ménages ont recours aux stratégies d'épuisement d'actifs (d'urgences ou de crise), mettant ainsi en péril non seulement leurs biens productifs, immobiliers et fonciers, mais aussi leur sécurité alimentaire future. Environ un tiers des ménages ont dû céder une partie de leurs biens productifs (qui varient selon les zones de moyens d'existences et les sources de revenu du ménage) pour faire face au manque de nourriture ou d'argent pour s'en procurer.

Graphique 18: République centrafricaine – Évolution des stratégies d'adaptation non alimentaires, 2018



Source: ENSA.

On note à l'échelle nationale un épuisement progressif des actifs et une utilisation de plus en plus accrue des stratégies de stress et de crise. En effet, alors qu'en 2017, environ un tiers des ménages ont eu recours à des stratégies de stress, en 2018 c'est environ 40 pour cent des ménages qui y ont recours. L'analyse des données en fonction du statut des ménages montre que ce sont les ménages déplacés sur les sites et en famille d'accueil qui sont les plus touchés par le phénomène d'érosion progressive des avoirs et donc par la menace d'insécurité alimentaire à long terme. Plus de 25 pour cent des ménages retournés ont utilisés des stratégies de stress, alors que la proportion des ménages réfugiés ayant recours aux stratégies de stress est de 49 pour cent.

Parmi les catégories socio-économiques, le recours aux stratégies d'urgence est plus accentué chez les ménages vivant de l'assistance et la mendicité (16 pour cent). Les ménages utilisant le plus souvent les stratégies de crise sont ceux pratiquant le travail journalier agricole/non agricole (40 pour cent), ceux qui vivent des petits métiers (37 pour cent) ainsi que la chasse, cueillette et la pêche (26 pour cent). Plus d'un ménage sur trois dans ces catégories a dû faire recours à des stratégies irréversibles pour assurer leur survie.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Les résultats des analyses effectuées par la Mission appellent aux recommandations suivantes:

Agriculture

- Promouvoir l'appui des filières céréalières et horticoles.
- Garantir l'élaboration et l'application des politiques de relance des activités économiques liées à la production et la transformation des produits agricoles et de l'élevage et le commerce interne et transfrontaliers.
- Promouvoir les opérations de mécanisation de la préparation des terres, de récolte et post-récolte (transformation du riz local).
- Renforcer les mesures naturelles de lutte contre les ennemies des cultures.
- Renforcer l'appui à la production agricole en semences et petits outillages agricoles au profit des ménages vulnérables en vue de réduire l'incidence de l'insécurité alimentaire au sein de la population rurale et contribuer à la recherche de la paix et la concorde entre les communautés centrafricaines.
- Promouvoir les activités maraichères et les micro-jardins dans les grandes villes.
- Promouvoir les investissements agricoles, en particulier améliorer l'accès aux intrants de qualité, la traction animale, les machines de traitement agroalimentaires.

Élevage

- Renforcer l'appui à la reconstitution du secteur des productions animales: la transhumance (intérieure et transfrontalière), le petit élevage villageois (porcs, petits ruminants, et les animaux à cycle court: volaille, cobaye, canard).
- Relancer la traction animale et introduire de la motorisation intermédiaire pour faciliter le travail agricole, diminuer les couts de la main d'œuvre et augmenter les rendements agricoles.

Système de suivi de la sécurité alimentaire et la nutrition

- Allouer des ressources conséquentes à la Direction des Statistiques Agricoles pour la réalisation régulière des enquêtes agricoles
- Améliorer l'appui dans la disponibilité des données sur la physionomie de la campagne agropastorale et la sécurité alimentaire et nutritionnelle en général.
- Accompagner le pays dans la réalisation du recensement national de l'agriculture de l'élevage et de la pêche afin de servir comme base d'études prospectives et de formulation des politiques.
- Poursuivre l'appui du pays dans le renforcement des capacités des cadres nationaux membres des différents dispositifs mis en place (IPC).
- Appuyer ICASEES en augmentant les capacités humaines, logistiques et financières afin de mener une enquête agricole le plus vite possible (dernière enquête a été publié en 1985).

Assistance alimentaire et nutritionnelle

- Assurer le timing et renforcer les opérations humanitaires à l'échelle à la lumière des différentes analyses et cadre de concertation y compris, l'IPC et l'ENSA.
- Poursuivre l'assistance alimentaire et nutritionnelle en cours pour les populations vulnérables, notamment les réfugiés et les personnes déplacées sur les sites, camps et enclaves.
- Promouvoir et renforcer les activités génératrices de revenu (les achats locaux, nourriture contre travail, argent contre travail) pour améliorer l'accès aux aliments par les ménages vulnérables et soutenir la restauration des moyens d'existence.